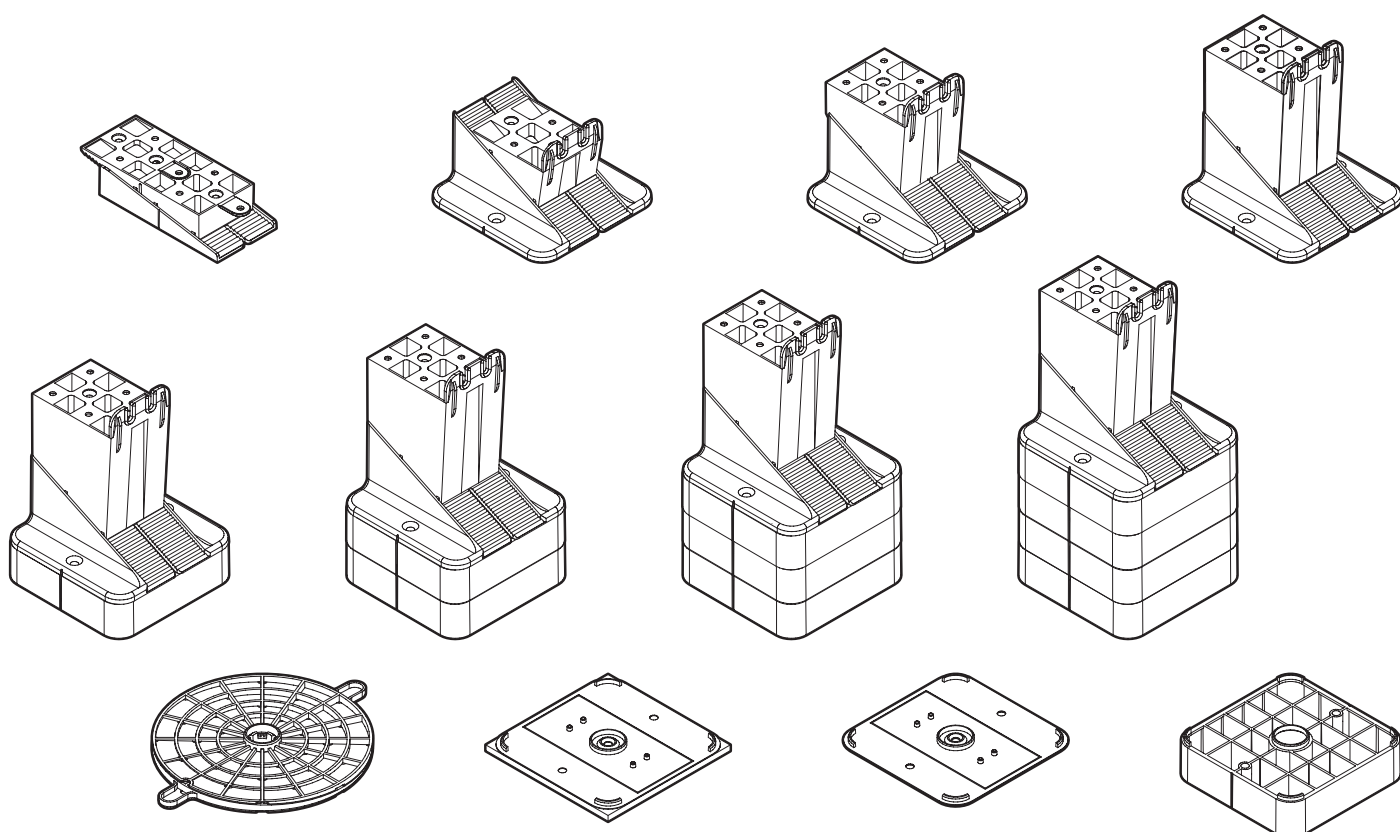


SOLVER.

**Plots réglables
pour sols et terrasses**

MODE D'EMPLOI DE MONTAGE ET UTILISATION

SÉRIE RAPTOR



SOMMAIRE

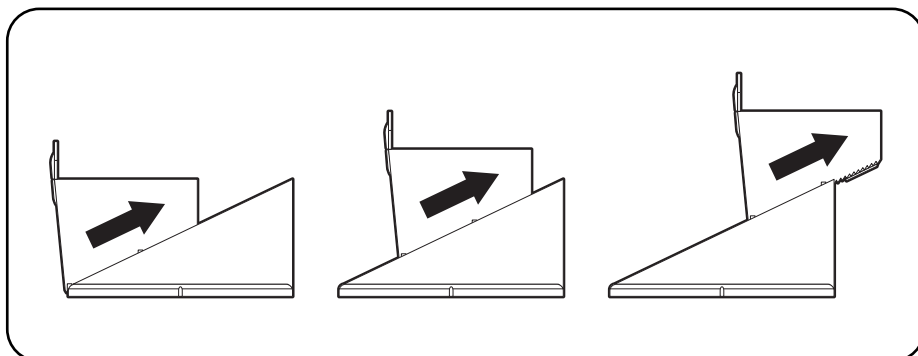
Sommaire	2
Système de plots réglables pour terrasses RAPTOR.....	3
Description des composants du système RAPTOR	4
Dimensions des composants.....	6
<i>Plot S de 15 à 35 mm</i>	6
<i>Plot M de 35 à 65 mm</i>	7
<i>Plot L de 65 à 95 mm</i>	8
<i>Plot XL de 95 à 125 mm</i>	9
<i>Tampon de protection 2 mm</i>	10
<i>Coussin acoustique 10 mm</i>	10
<i>Plaquette de base 30 mm</i>	11
<i>Correcteur de pente</i>	11
Assemblage des éléments.....	12
Utilisation des plots en fonction de support.....	17
<i>Sol dur sans pente significative</i>	17
<i>Sol sensible sans pente significative</i>	18
<i>Sol avec pente significative</i>	19
Méthode de raccordement des cales avec les bases.....	21
Fixation des plots au sol	22
Positionnement de la lambourde sur le plot raptor	24
Fixation des lambourdes avec les plots	25
Espacement recommandé entre les plots raptor	26
Sélection des vis pour la fixation des bases aux cales	27
Pour le montage de plots de terrasse raptor	29
Conditions de garantie.....	30

SYSTÈME DE PLOTS RÉGLABLES POUR TERRASSES RAPTOR

Réglage de la hauteur

Le système Raptor est une solution moderne conçue pour le nivellement des lambourdes de terrasses et de planchers surélevés. Le système peut être utilisé à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. Le système se compose de deux types de bases et de deux types de cales.

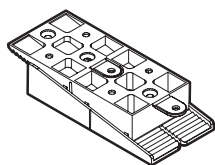
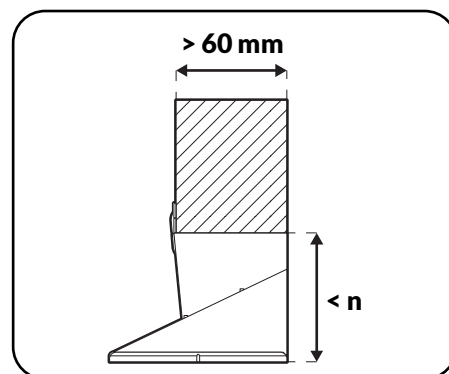
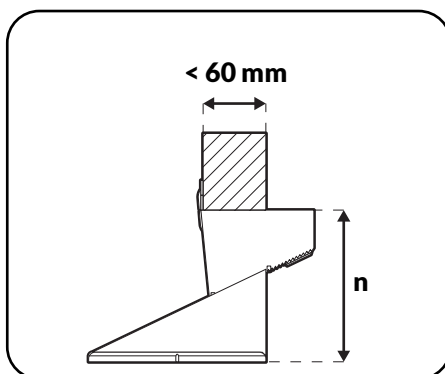
Le réglage de la hauteur se fait en déplaçant la cale dentée sur la base dentée.



Largeur des lambourdes

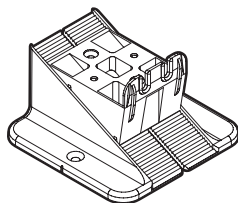
La plage de réglage indiquée dans le mode d'emploi s'applique à l'utilisation de lambourdes d'une largeur maximale de 60 mm. Pour des lambourdes plus larges, la plage de réglage sera plus petite et pour des lambourdes plus étroites, elle pourra être plus grande.

Plus d'informations sur la pose de la lambourde sur les plots sur la page 24.



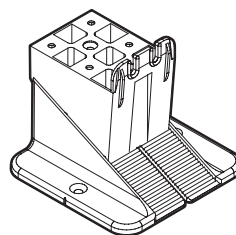
S

de 15 mm
à 35 mm



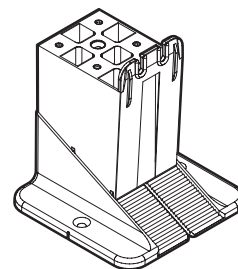
M

de 35 mm
à 65 mm



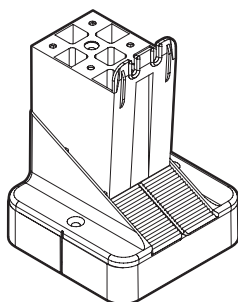
L

de 65 mm
à 95 mm



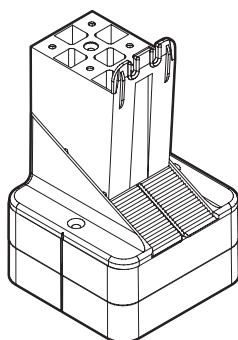
XL

de 95 mm
à 125 mm



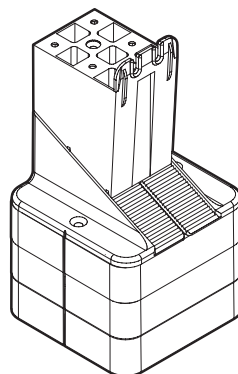
XL1

de 125 mm
à 155 mm



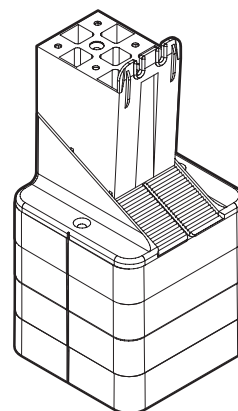
XL2

de 155 mm
à 185 mm



XL3

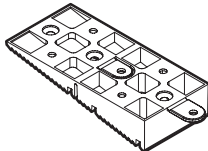
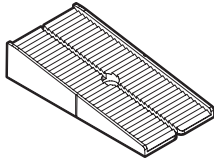
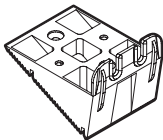
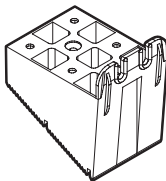
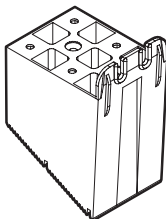
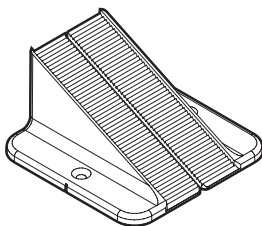
de 185 mm
à 215 mm



XL4

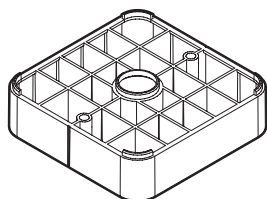
de 215 mm
à 245 mm

DESCRIPTION DES COMPOSANTS DU SYSTÈME RAPTOR

No.	APERCU	APPELATION / REFERENCE	DESCRIPTION
1		CALES RAP-KS	Cale S avec base S permet de créer plot S avec une plage de réglage de 15-35 mm.
2		BASE S RAP-PS	Base S avec cale S permet de créer plot S avec une plage de réglage de 15-35 mm, et peut être combinée avec tampon de protection, un coussin acoustique, plaquette de base de 30 mm et correcteur de pente de 7%.
3		CALE M RAP-KM	
4		CALE L RAP-KL	Cales M, L et XL, combinées à base L et plaquettes de base de 30 mm, permettent de créer les plots M à XL4 avec une plage de réglage totale de 35 à 245 mm. La plage de réglage dépend du choix de la cale spécifique, du nombre de plaquettes de base de 30 mm et de l'utilisation ou non d'éléments supplémentaires (tampon de protection, coussin acoustique ou correcteur de pente).
5		CALE XL RAP-KXL	
6		BASE L RAP-PL	Base L en combinaison avec les cales M, L et XL est utilisée pour créer les plots de M à XL4 avec une plage de réglage combinée de 35 à 245 mm. La plage de réglage dépend du type de cale choisi, du nombre de plaquettes de base de 30 mm et de l'utilisation ou non d'éléments supplémentaires (tampon de protection, coussin acoustique ou correcteur de pente).

DESCRIPTION DES COMPOSANTS DU SYSTÈME RAPTOR

7



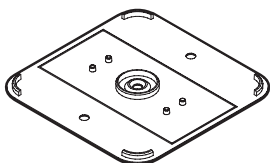
**PLAQUETTE DE BASE
30 MM
RAP-P30**

Plaquette de base de 30 mm est utilisée pour augmenter la hauteur du plot de 30 mm, on peut utiliser jusqu'à 4 plaquettes pour un plot + cale.

Plaquette de base de 30 mm peut être utilisée en combinaison avec les bases S et L.

Cet élément peut être combinée avec tampon de protection 2 mm, coussin acoustique 10 mm ou correcteur de pente 7%.

8



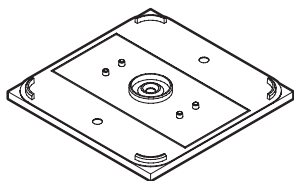
**TAMPON DE
PROTECTION 2 MM
RAP-PO**

Tampon de protection de 2 mm est utilisé pour répartir la pression des parois de la base S et L et de plaquettes de base de 30 mm. Il est obligatoire sur les surfaces sensibles tels que: le papier goudronné, l'isolant, l'étanchéité en caoutchouc et d'autres matériaux où il y a une possibilité d'endommager l'étanchéité.

L'utilisation de cet élément augmente la hauteur du support de 2 mm.

Cet élément peut être combinée avec base S, base L et plaquette de base de 30 mm.

9



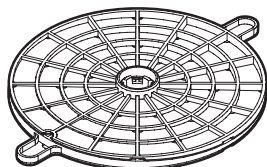
**COUSSIN
ACOUSTIQUE 10 MM
RAP-PA**

Coussin acoustique de 10 mm crée une isolation acoustique et possède des propriétés supplémentaires pour protéger les surfaces sensibles.

L'utilisation de cet élément augmente la hauteur du support de 10 mm.

Cet élément peut être combinée avec base S, base L et plaquette de base de 30 mm.

10

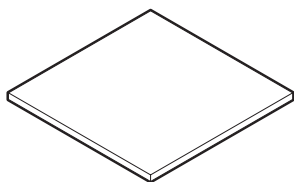


**CORRECTEUR DE
PENTE 7%
RAP-KN**

Correcteur de pente test un élément qui permet d'utiliser les plots de la série RAPTOR sur des surfaces présentant des pentes importantes. La plage de correction de la pente des surfaces est de 0 à 7 % (c'est-à-dire jusqu'à 7 cm de différence de niveau sur un mètre linéaire).

Cet élément peut être combinée avec base S, base L et plaquette de base de 30 mm.

11



**COUSSIN EN
CAOUTCHOUC 3 MM
AKCW-SBR**

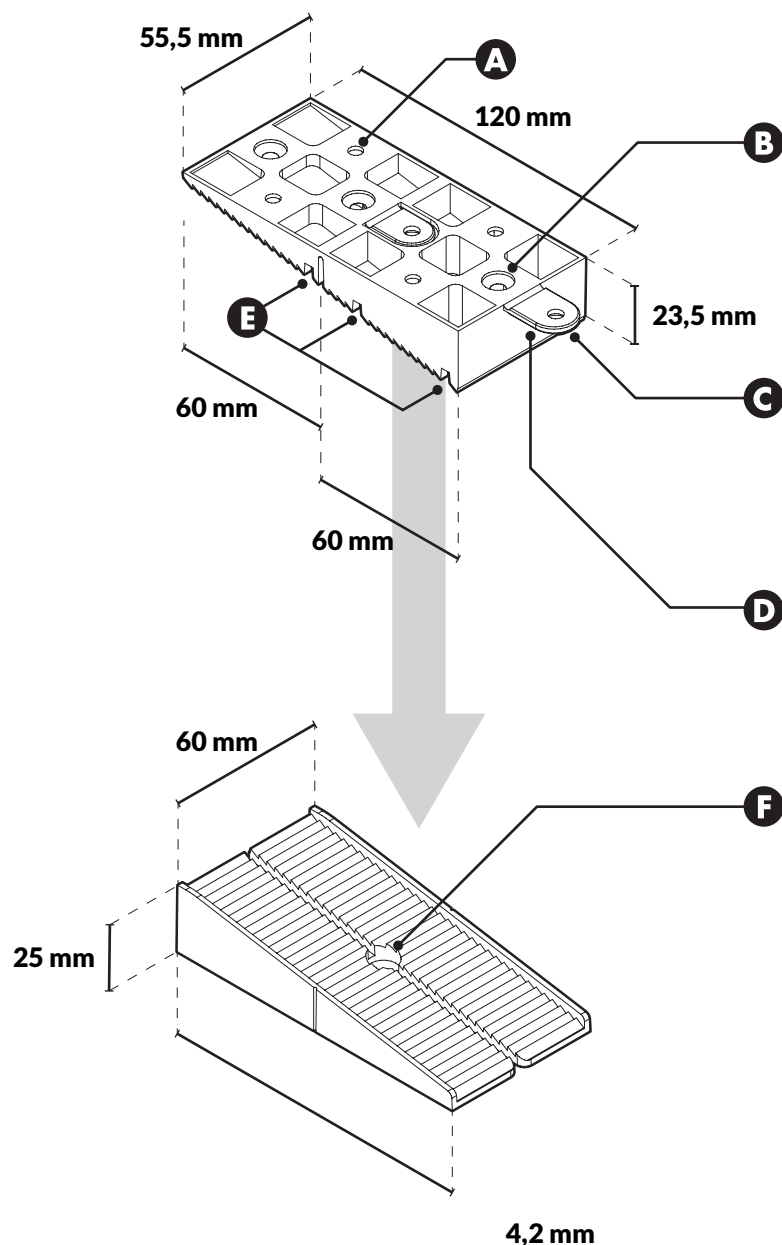
Coussin en caoutchouc avec des propriétés de protection et d'insonorisation pour une utilisation sous correcteur de pente ou tampon de protection de 2 mm, sur des surfaces nécessitant une protection supplémentaire ou une insonorisation.

DIMENSIONS DES COMPOSANTS

PLOT

S

de 15 mm
à 35 mm



Cale S

ref: RAP-KS

Dimensions extérieures :

Largeur : 55,5 mm

Longueur : 120 mm

Hauteur : 23,5 mm

Matériau : PP

Plage de température : de -20 °C à 65 °C

Charge d'ensemble :

- jusqu'à 1000 kg

(détails sur la résistance et charges
dans la spécification technique RAPTOR)

Base S

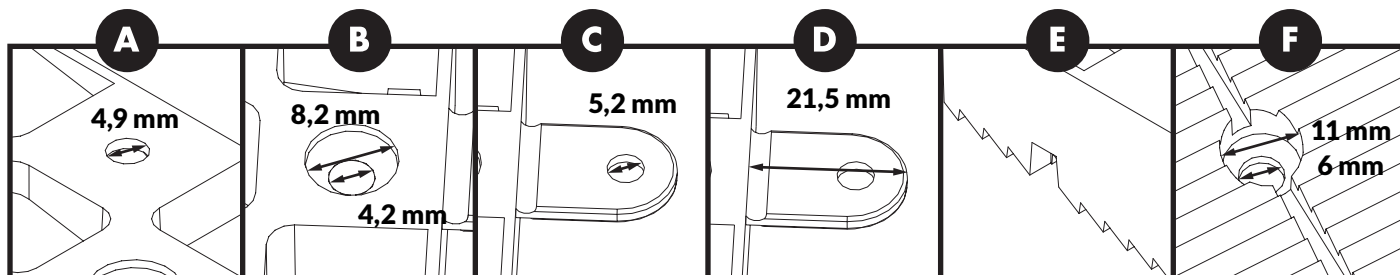
ref: RAP-PS

Dimensions extérieures :

Largeur : 60 mm

Longueur : 120 mm

Hauteur : 25 mm



Orifice pour
le montage de
lambourde sur cale S
par le dessous

Orifice de vissage de
cale S à base S

Orifice pour visser
lambourde à cale S

Aile pour montage de
lambourde sur cale S

Trou de drainage

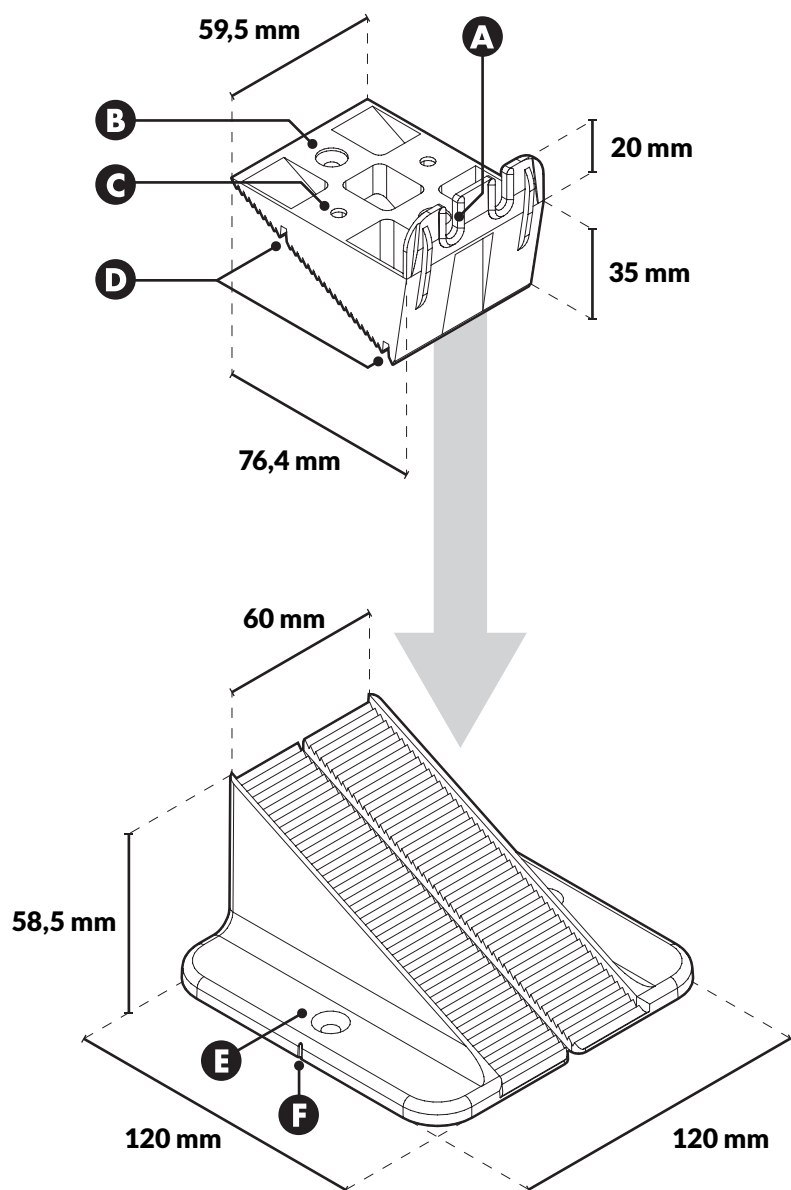
Orifice pour fixer
base S au sol

DIMENSIONS DES COMPOSANTS

PLOT

M

de 35 mm
à 65 mm



Cale M

ref: RAP-KM

Dimensions extérieures :

Largeur : 59,5 mm

Longueur : 76,4 mm

Hauteur : 35 mm

Matériau : PP

Plage de température : de -20 °C à 65 °C

Charge d'ensemble :

- jusqu'à 1000 kg

(détails sur la résistance dans la spécification technique RAPTOR)

Base L

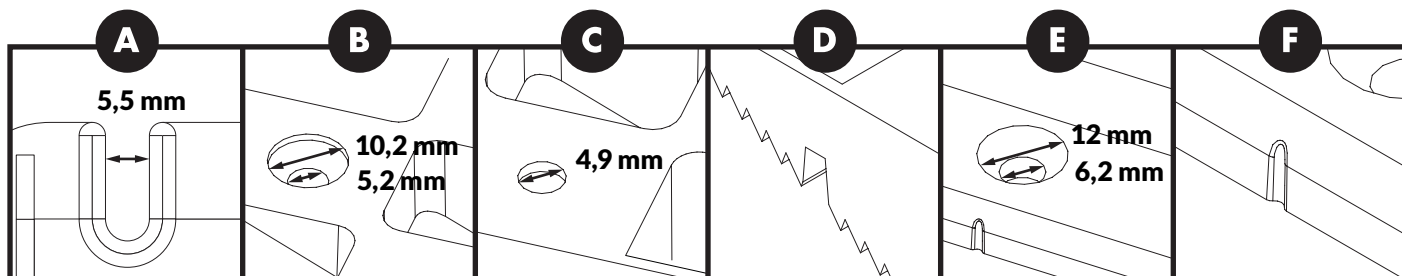
ref: RAP-PL

Dimensions extérieures :

Largeur : 120 mm

Longueur : 120 mm

Hauteur : 58,5 mm



Orifice de montage
de cale M dans
lambourde

Orifice de vissage de
cale M à base L

Orifice pour
le montage de
lambourde sur cale M
par le dessous

Trou de drainage

Orifice pour fixer
base L au sol

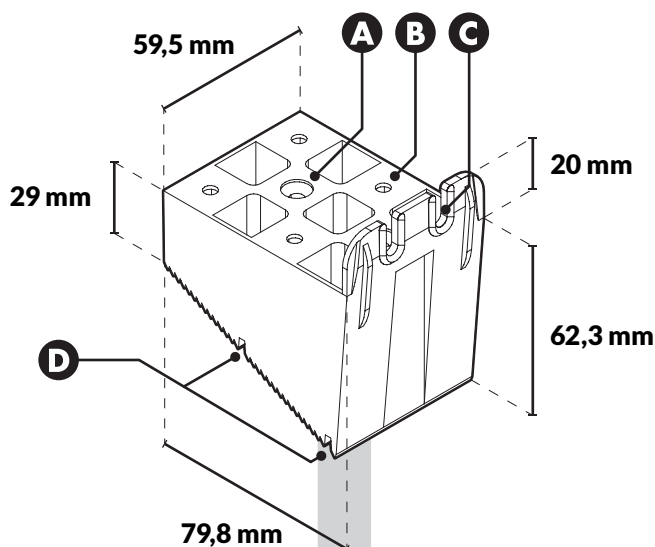
Encoche pour déterminer
la direction appropriée
de base du L par rapport
à plaquette de base de
30 mm

DIMENSIONS DES COMPOSANTS

PLOT

L

de 65 mm
à 95 mm



Cale L

ref: RAP-KL

Dimensions extérieures :

Largeur : 59,5 mm

Longueur : 79,8 mm

Hauteur : 62,3 mm

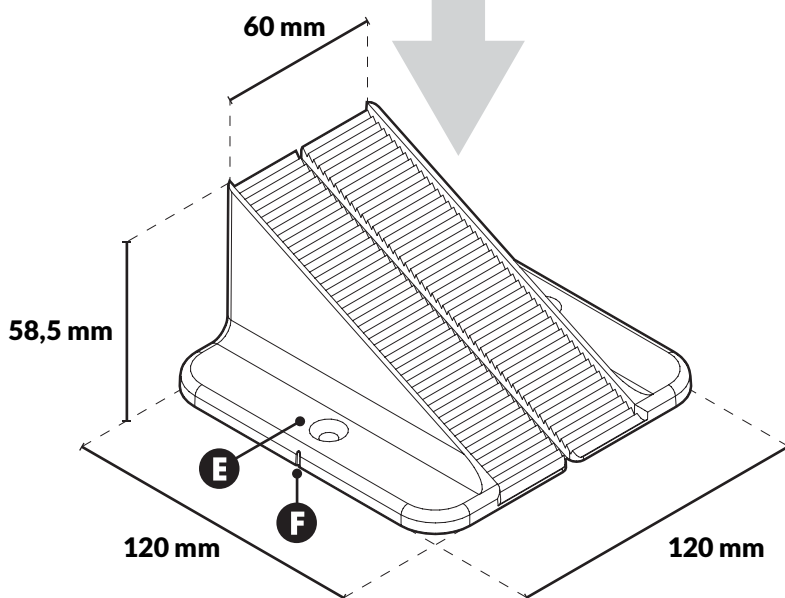
Matériau: PP

Plage de température : de -20 °C à 65 °C

Charge d'ensemble :

- jusqu'à 1000 kg

(détails sur la résistance dans la spécification technique RAPTOR)



Base L

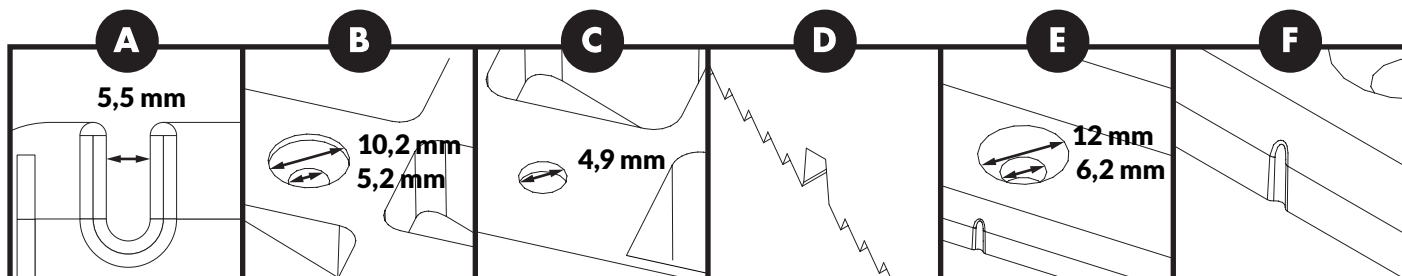
ref: RAP-PL

Dimensions extérieures :

Largeur : 120 mm

Longueur : 120 mm

Hauteur : 58,5 mm



Orifice de montage
de cale L dans
lambourde

Orifice de vissage de
cale L à base L

Orifice pour
le montage de
lambourde sur cale L
par le dessous

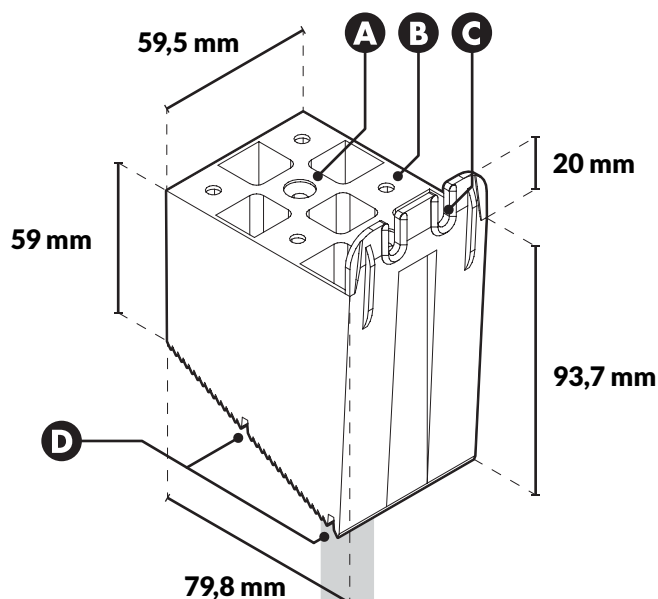
Trou de drainage

Orifice pour fixer
base L au sol

Encoche pour déterminer
la direction appropriée
de base du L par rapport
à plaquette de base de
30 mm

DIMENSIONS DES COMPOSANTS

PLOT XL de 95 mm à 125 mm



Cale XL

ref: RAP-KXL

Dimensions extérieures :

Largeur : 59,5 mm

Longueur : 79,8 mm

Hauteur : 93,7 mm

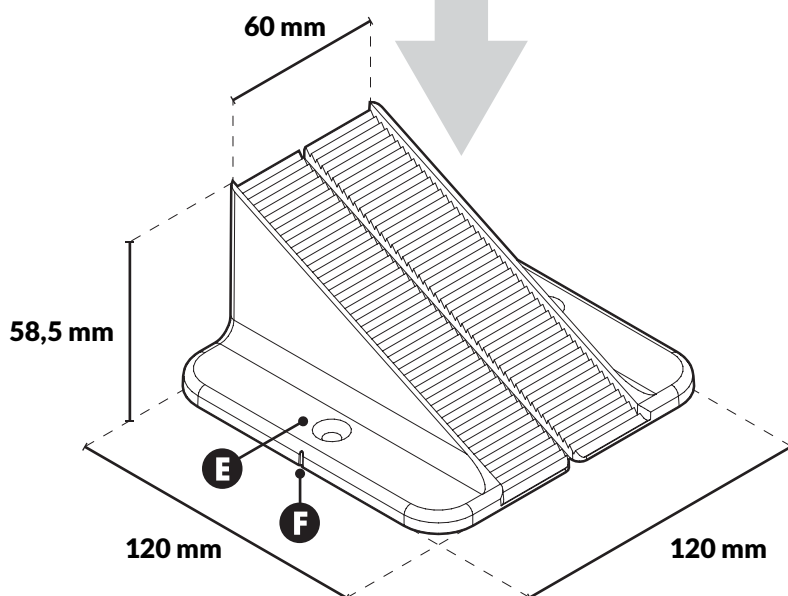
Matériau: PP

Plage de température : de -20 °C à 65 °C

Charge d'ensemble :

- jusqu'à 1000 kg

(détails sur la résistance dans la spécification technique RAPTOR)



Base L

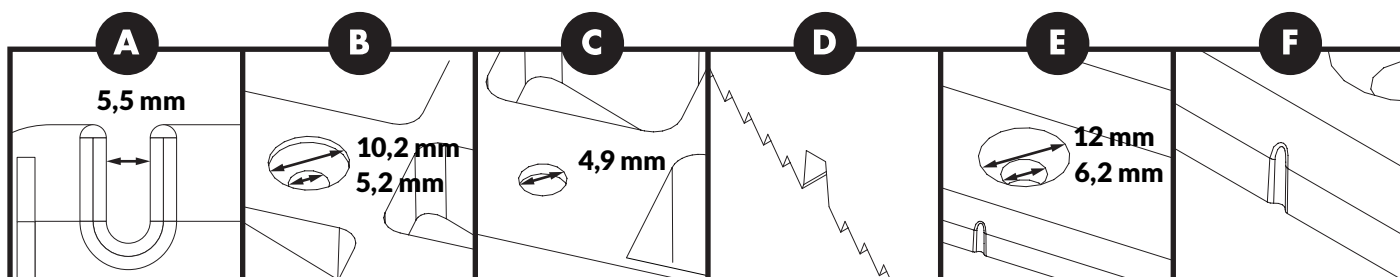
ref: RAP-PL

Dimensions extérieures :

Largeur : 120 mm

Longueur: 120 mm

Hauteur : 58,5 mm



Orifice de montage de cale XL dans lambourde

Orifice de vissage de cale XL à base L

Orifice pour le montage de lambourde sur cale XL par le dessous

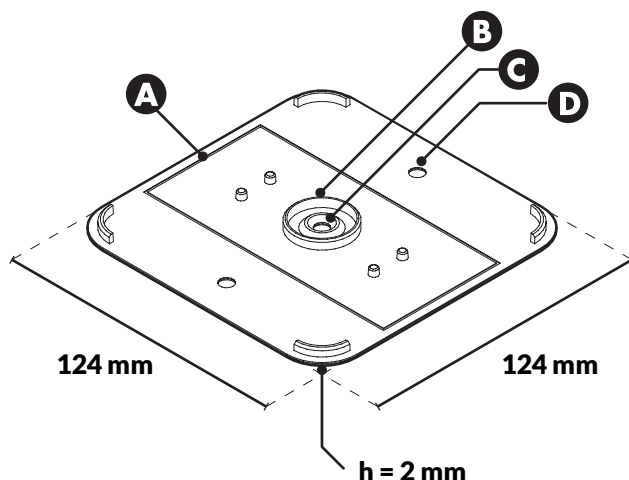
Trou de drainage

Orifice pour fixer base L au sol

Encoche pour déterminer la direction appropriée de base du L par rapport à plaquette de base de 30 mm

DIMENSIONS DES COMPOSANTS

TAMPON DE PROTECTION 2 MM

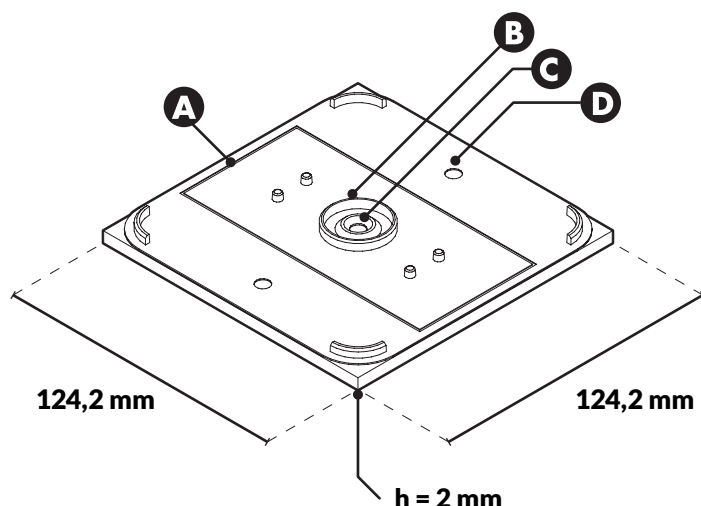


Tampon de protection 2 mm ref: RAP-PO

Dimensions extérieures :
Largeur : 124 mm
Longueur : 124 mm
Hauteur : 2 mm

Matériau : PP
Plage de température : de -20 °C à 65 °C

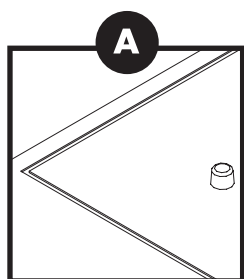
COUSSIN ACOUSTIQUE 10 MM



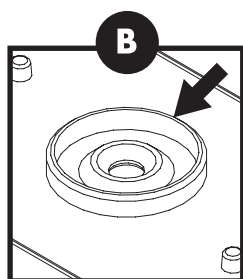
Coussin acoustique 10 mm ref: RAP-PA

Dimensions extérieures :
Largeur : 124,2 mm
Longueur : 124,2 mm
Hauteur : 10 mm

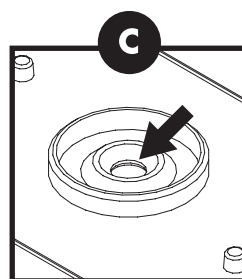
Matériau : PP + SBR
Plage de température : de -20 °C à 65 °C



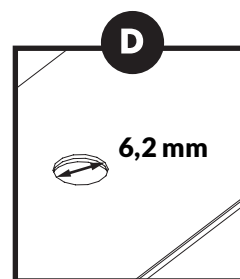
Rayure marquant l'endroit où base S est montée sur tampon de protection de 2 mm ou coussin acoustique de 10 mm



Orifice permettant de fixer tampon de protection de 2 mm ou coussin acoustique de 10 mm au sol



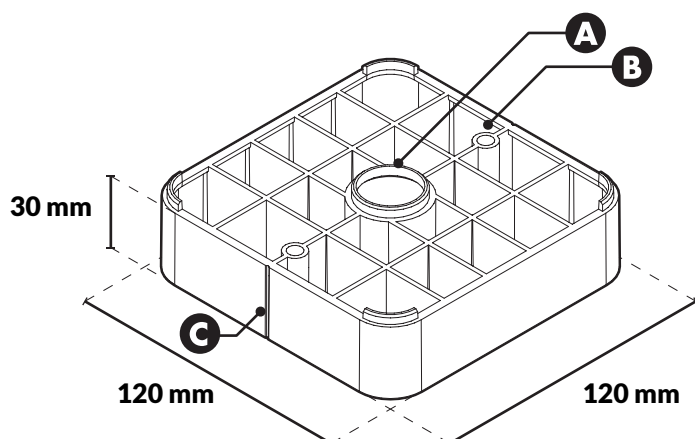
Manchon de fixation de base S, L et plaque de base 30 mm à tampon de protection de 2 mm ou coussin acoustique 10 mm



Trou traversant pour faciliter installation de base L au sol sans collision lorsqu'elle est utilisée avec tampon de protection de 2 mm ou coussin acoustique de 10 mm

DIMENSIONS DES COMPOSANTS

PLAQUETTE DE BASE 30 MM



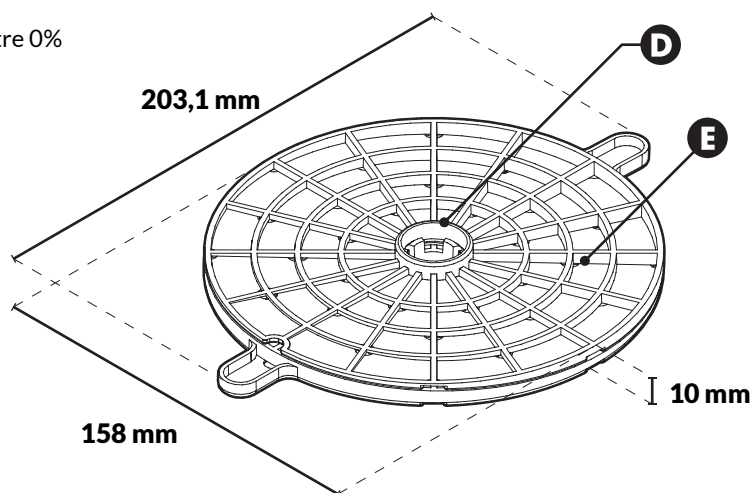
Plaquette de base 30 mm
ref: RAP-P30

Dimensions extérieures :
Largeur : 120 mm
Longueur : 120 mm
Hauteur : 30 mm

Matériau : PP
Plage de température : de -20 °C à 65 °C

CORRECTEUR DE PENTE

Position neutre 0%

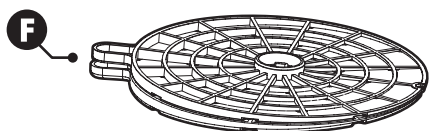


Correcteur de pente
ref: KN

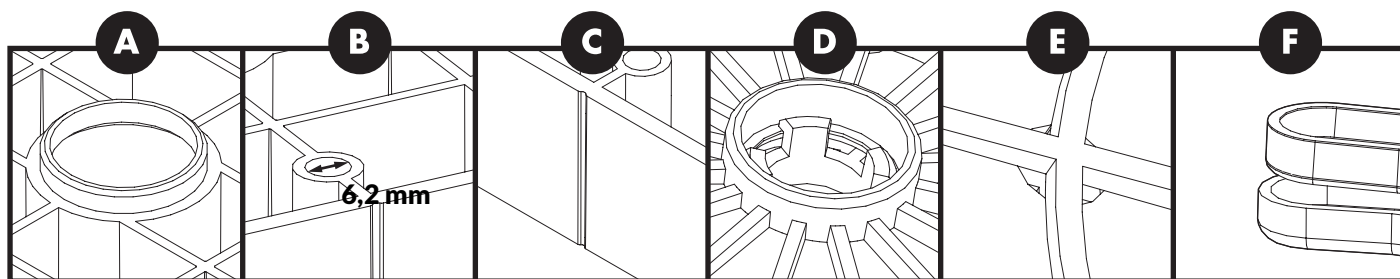
Dimensions extérieures :
Largeur : 158 mm
Longueur : 203,1 mm
Hauteur : 10 mm

Matériau : PP
Plage de température : de -30 °C à 60 °C

Réglage de la hauteur de 0% à 7%



Position d'inclinaison maximale 7%



A
Manchon de fixation
de base S et L à
plaquette de base de
30 mm

B
Trou traversant pour
faciliter installation
de base L au sol sans
collision lorsqu'elle est
utilisée avec plaquette
de base de 30 mm

C
Rayure marquant la
direction de montage
appropriée pour
plaquettes de base
de 30 mm les unes
par rapport aux
autres et par rapport
à base L

D
Manchon de fixation
de base S et L à
plaquette de base de
30 mm

E
Trous de drainage

F
Poignées de réglage
d'angle d'inclinaison

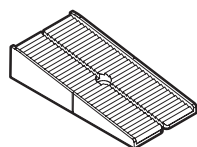
ASSEMBLAGE DES ÉLÉMENTS

Plot

S

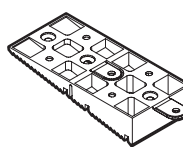
de 15 mm
à 35 mm

Base S et la cale S sont utilisés pour faible réglage de 15 à 35 mm



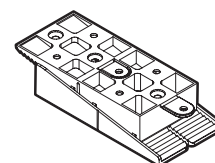
Base S

+



Cale S

=

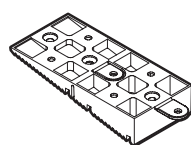


15 - 35 mm

Cale S est fabriquée de telle manière qu'elle peut être cassée ou coupée en deux parties, et les éléments qui en résultent peuvent être utilisés comme deux cales séparées de pleine valeur, toutes deux avec un support pour fixer lambourde.

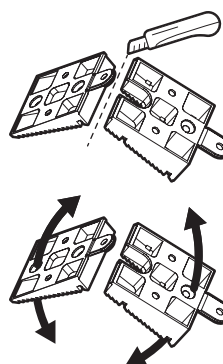
Remarque : découpage de cale est nécessaire pour obtenir une plage de réglage à partir de 15 mm

Les ensembles composés de demi-cales et de cales S peuvent être combinés avec des accessoires supplémentaires, tampon de protection de 2 mm, correcteur de pente, coussin acoustique et plaquette de base de 30 mm.



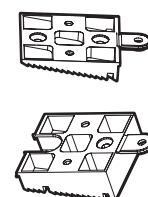
Cale S

→

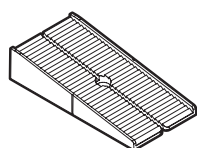


Découpage

=

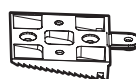


Pièce haute et basse



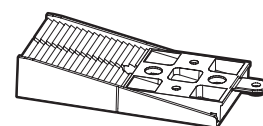
Base S

+

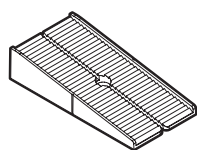


Pièce basse

=

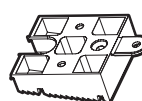


de 15 mm à 25 mm



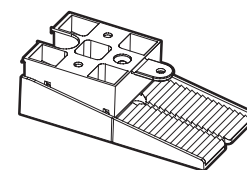
Base S

+



Pièce haute

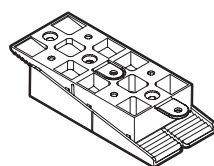
=



de 25 mm à 35 mm

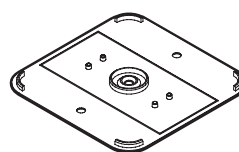
Plot S 15 - 35 mm avec tampon de protection

Plot Raptor 15-35 mm peut être combiné avec tampon de protection de 2 mm. Connexion de plot avec la tampon de protection 2 mm modifie la plage de réglage de cet ensemble de 17 à 37 mm.



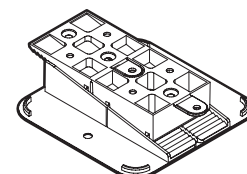
Plot S

+



Tampon de protection

=

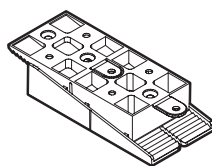


17 - 37 mm

ASSEMBLAGE DES ÉLÉMENTS

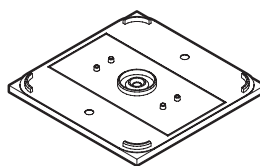
Plot S 15 - 35 mm avec coussin acoustique

La connexion de base S avec coussin acoustique crée un support à utiliser sur les surfaces qui nécessitent une isolation acoustique et qui sont particulièrement sensibles. La combinaison de base avec coussin acoustique de 10 mm modifie la plage de réglage de l'ensemble de 25 à 45 mm.



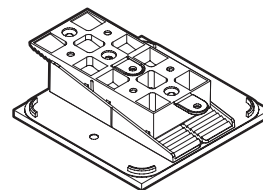
Plot S

+



Coussin acoustique

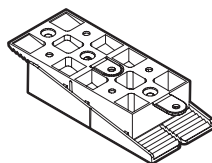
=



25 - 45 mm

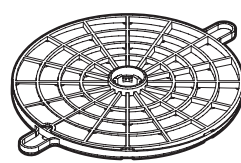
Plot S 15 - 35 mm avec correcteur de pente

Plot S peut être combiné avec correcteur de pente. La combinaison de plot avec correcteur de pente modifie la plage de réglage de l'ensemble de 25 à 45 mm.



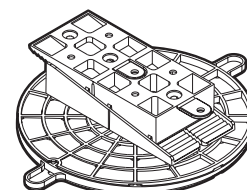
Plot S

+



Correcteur de pente

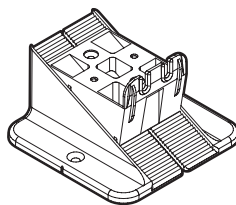
=



25 - 45 mm

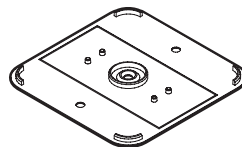
Plot M / L / XL avec talon de protection

La connexion de base avec tampon de protection de 2 mm crée un support pour une utilisation sur des surfaces sensibles. Tampon de protection augmente la plage de réglage de tous les plots de 2 mm.



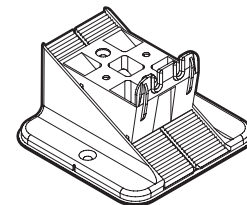
Plot M / L / XL

+



Tampon de protection

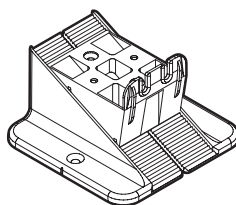
=



37 - 67 mm

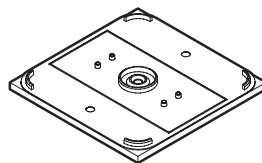
Plot M / L / XL avec coussin acoustique

La connexion de base avec coussin acoustique de 10 mm crée un support pour une utilisation sur des surfaces sensibles. Coussin acoustique augmente la plage de réglage de tous les plots de 10 mm.



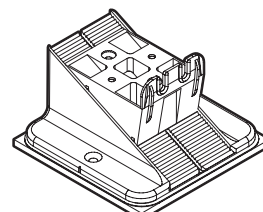
Plot M / L / XL

+



Coussin acoustique

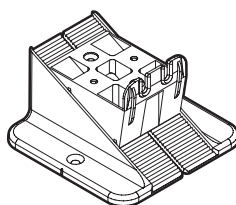
=



45 - 75 mm

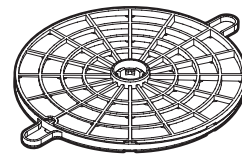
Plot M / L / XL avec correcteur de pente

La connexion de base avec correcteur de pente crée un support à utiliser sur les surfaces ayant une pente importante. Correcteur de pente augmente la plage de réglage du support de 10 mm. Pour les surfaces sensibles ou insonorisantes, on peut utiliser coussin en caoutchouc de 170 × 170 × 3 mm. Correcteur de pente avec coussin en caoutchouc augmente la plage de réglage de 13 mm.



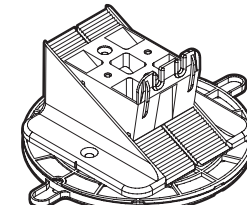
Plot M / L / XL

+



Correcteur de pente

=



45 - 75 mm

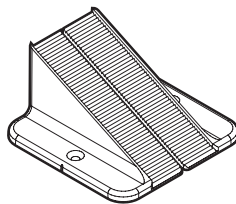
ASSEMBLAGE DES ÉLÉMENTS

Plot

M

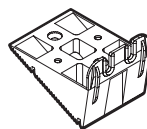
de 35 mm
à 65 mm

La connexion de base L et cale M forme un support réglable Raptor de 35-65 mm.



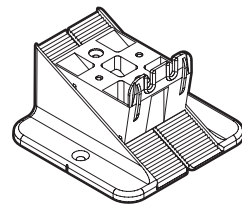
Base L

+



Cale M

=



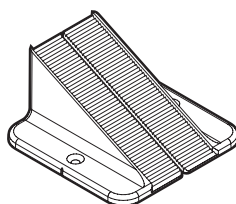
35 - 65 mm

Plot

L

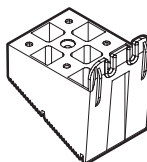
de 65 mm
à 95 mm

La connexion de base L et cale L forme un support réglable Raptor 65-95 mm.



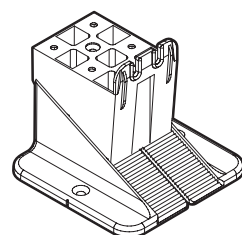
Base L

+



Cale L

=



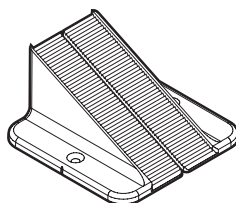
65 - 95 mm

Plot

XL

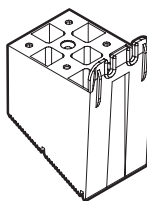
de 95 mm
à 125 mm

La connexion de base L et cale XL forme un support réglable Raptor 95-125 mm.



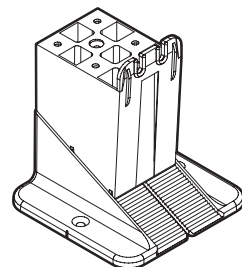
Base L

+



Cale XL

=



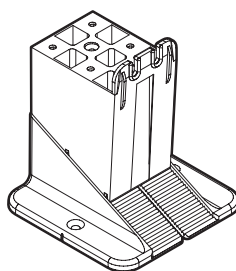
95 - 125 mm

Plot

XL1

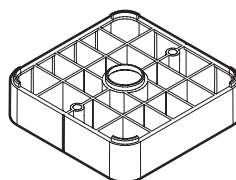
de 125 mm
à 155 mm

La connexion de base L avec cale XL et plaquette de base de 30 mm forme un plot de 125-155 mm.



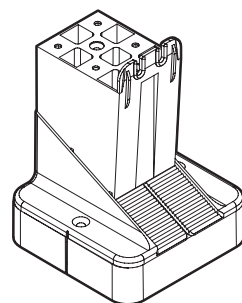
Plot XL

+



Plaquette de base
30 mm

=



125 - 155 mm

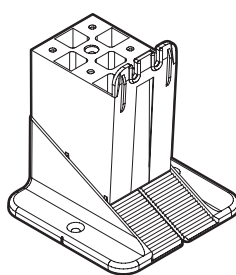
ASSEMBLAGE DES ÉLÉMENTS

Plot

XL2

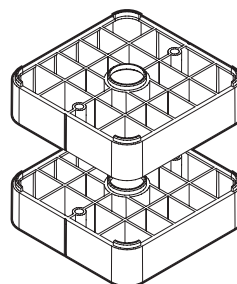
de 155 mm
à 185 mm

La connexion de base L avec cale XL et 2 plaquettes de base de 30 mm crée une plot de 155-185 mm.



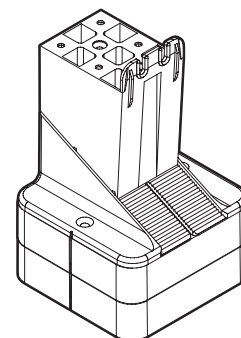
Plot XL

+



2 × Plaquette
de base 30 mm

=



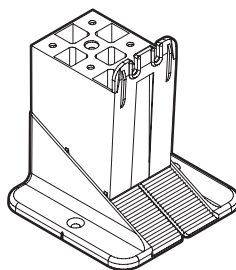
155 - 185 mm

Plot

XL3

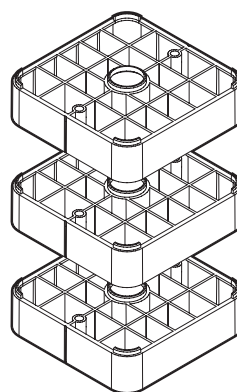
de 185 mm
à 215 mm

La connexion de base L avec cale XL et 3 plaquettes de base de 30 mm crée une plot de 185-215 mm.



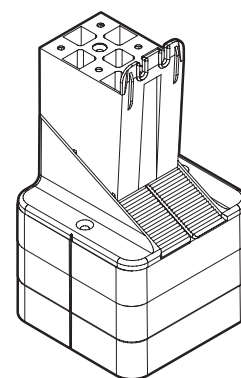
Plot XL

+



3 × Plaquette
de base 30 mm

=



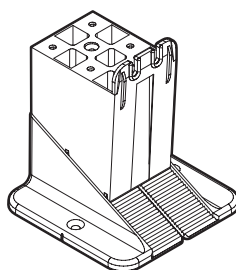
185 - 215 mm

Plot

XL4

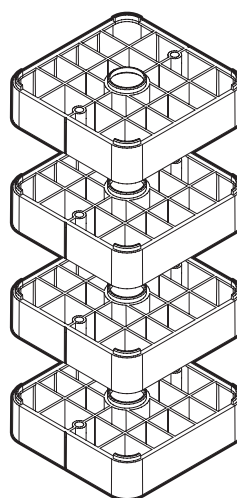
de 215 mm
à 245 mm

La connexion de base L avec cale XL et 4 plaquettes de base de 30 mm crée une plot de 215-245 mm.



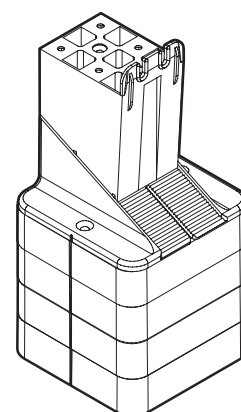
Plot XL

+



4 × Plaquette
de base 30 mm

=

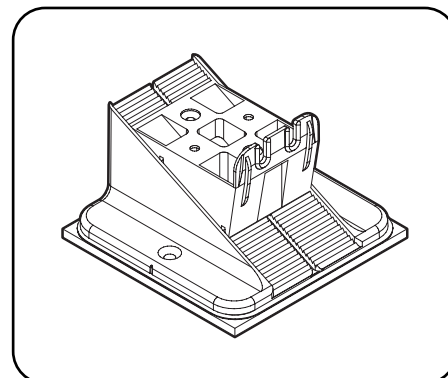
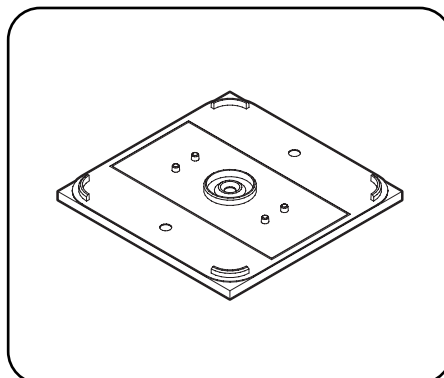


215 - 245 mm

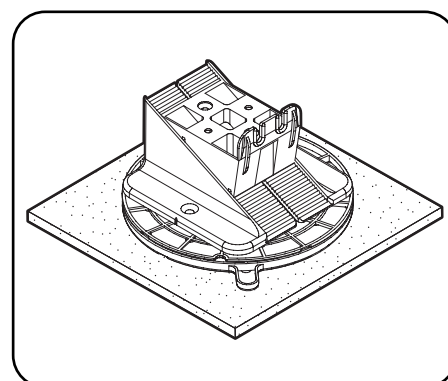
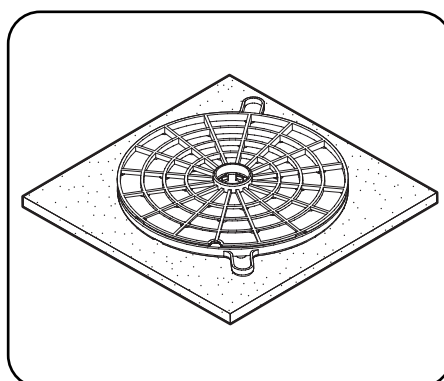
ASSEMBLAGE DES ÉLÉMENTS

Isolation acoustique

Lors de l'installation d'une terrasse ou d'un plancher sur des surfaces situées au-dessus d'autres pièces, il peut être nécessaire de procéder à une isolation acoustique. Cela s'applique en particulier aux espaces de vie et de bureau. Pour les surfaces sensibles et dures sans pente importante, un coussin acoustique est prévu.



Sur les surfaces ayant une pente importante, où un correcteur de pente¹ pour l'isolation acoustique a été appliqué, il est possible d'utiliser des coussins en caoutchouc sous le correcteur de pente.



▼ Note :

Il n'est pas permis d'utiliser des plots directement sur des coussins en caoutchouc. Les parois des supports entraînent une pression accrue sur les surfaces de contact étroites en caoutchouc. À long terme, cela accélérera la dégradation du caoutchouc en contact avec les parois latérales du plot. Ce processus sera inégalement réparti (principalement dans les zones à forte fréquentation) et déstabilisera le plot de la structure de la terrasse, ce qui pourrait réduire sa durée de vie.

¹ Lors de l'évaluation de la pente, il faut tenir compte du fait que le plot posé sur la surface avec la pente ne transfère pas la force de charge axialement, ce qui se traduit par une perte de résistance de la structure.

Une déviation du plot par rapport à la verticale peut entraîner une situation où la lambourde n'adhère pas à toute la surface de la cale, laissant un espace important sans fournir un support stable à la lambourde.

Chaque fois, l'évaluation de la pente doit être effectuée conformément à l'art de la construction, en tenant compte également d'autres conditions particulières, telles que les pentes prévues de la surface construite, l'uniformité de la répartition des pentes sur la surface du sol, la rigidité des matériaux utilisés pour la sous-construction et la technique de son exécution etc.

UTILISATION DES PLOTS EN FONCTION DE SUPPORT

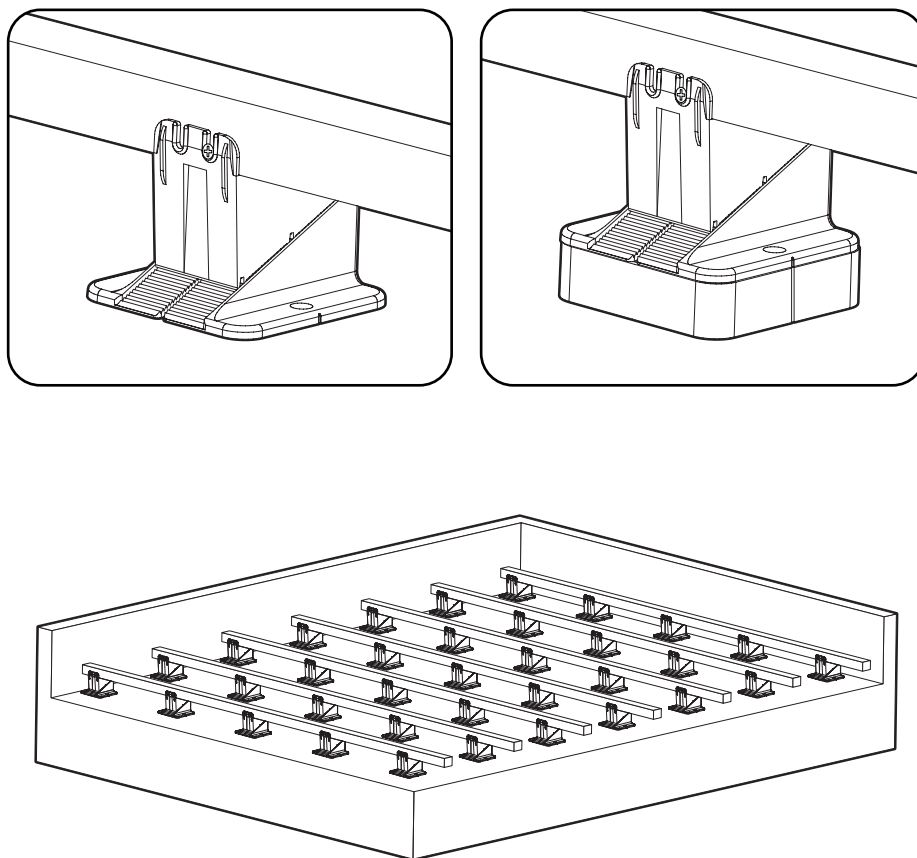
SOL DUR SANS PENTE SIGNIFICATIVE

Sol dur - stable comme une chape en béton, des dalles en béton, des dalles en pierre, du bois et d'autres surfaces à haute résistance à la pression.

Sol dur sans pente significative² - surface entièrement horizontale ou présentant une légère pente ne dépassant pas environ 2 %.

En cas d'installation impliquant l'inclinaison de la surface à installer selon le sens de la pente, la différence entre la pente de la surface et la pente prévue de la surface doit être prise en compte.

Un sol dur sans pente significative ne nécessite pas d'accessoires supplémentaires. Pour une installation correcte, une des bases en combinaison avec une cale, éventuellement plaquette de base de 30 mm pour un support plus élevé.



▼ Options supplémentaires :

En option, un coussin acoustique de 10 mm peut être utilisé pour fournir une isolation acoustique supplémentaire. Une telle solution doit être envisagée lors de l'installation d'une terrasse ou d'un plancher surélevé sur le sol sous lequel se trouvent les locaux d'habitation. L'utilisation de coussin acoustique de 10 mm améliorera également la facilité d'utilisation de la terrasse. Cette solution permettra de réduire les bruits indésirables lors de l'utilisation de la terrasse, notamment le grincement causé par le déplacement des particules de béton et du sable sous les plots.

▼ Note :

Il n'est pas permis d'utiliser des plots directement sur des coussins en caoutchouc. Les parois des supports entraînent une pression accrue sur les surfaces de contact étroites en caoutchouc. À long terme, cela accélérera la dégradation du caoutchouc en contact avec les parois latérales du plot. Ce processus sera inégalement réparti (principalement dans les zones à forte fréquentation) et déstabilisera le plot de la structure de la terrasse, ce qui pourrait réduire sa durée de vie.

² Lors de l'évaluation de la pente, il faut tenir compte du fait que le plot posé sur la surface avec la pente ne transfère pas la force de charge axialement, ce qui se traduit par une perte de résistance de la structure.

Une déviation du plot par rapport à la verticale peut entraîner une situation où la lambourde n'adhère pas à toute la surface de la cale, laissant un espace important sans fournir un support stable à la lambourde.

Chaque fois, l'évaluation de la pente doit être effectuée conformément à l'art de la construction, en tenant compte également d'autres conditions particulières, telles que les pentes prévues de la surface construite, l'uniformité de la répartition des pentes sur la surface du sol, la rigidité des matériaux utilisés pour la sous-construction et la technique de son exécution etc.

UTILISATION DES PLOTS EN FONCTION DE SUPPORT

SOL SENSIBLE SANS PENTE SIGNIFICATIVE

Sol sensible :

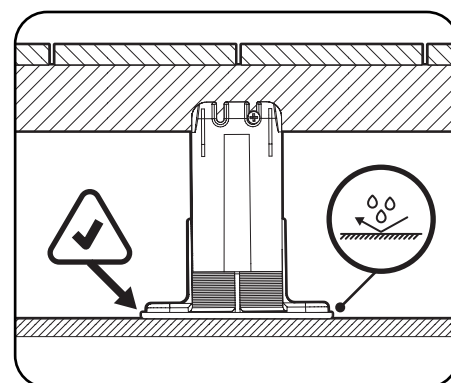
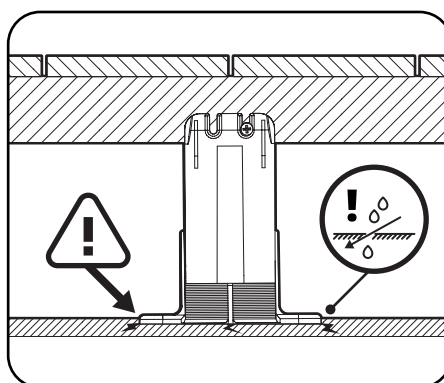
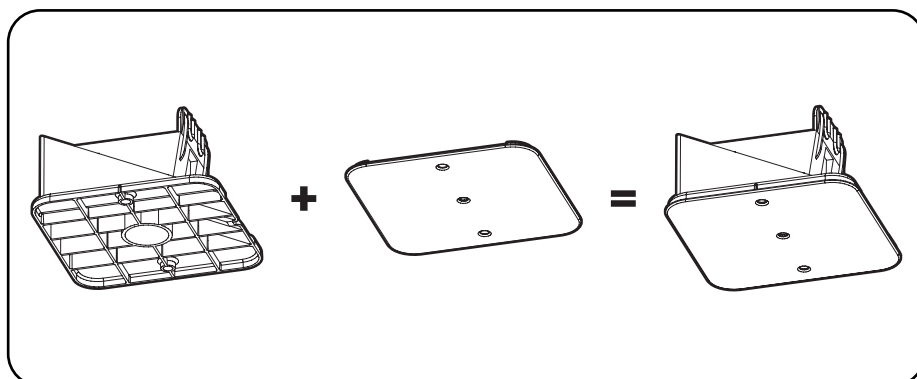
a) surface recouverte de toutes sortes de revêtements supplémentaires (le plus souvent imperméables), tels que du papier goudronné ou une membrane en caoutchouc et tout autre revêtement qui pourrait être endommagé sous la pression des parois de plot,

b) surface réalisée en technologie de toit inversé, où les plots sont placés directement ou indirectement sur des matériaux d'isolation.

Sur les surfaces sensibles sans pente significative, tampon de protection de 2 mm est nécessaire.

Sol sans pente significative³ - surface entièrement horizontale ou présentant une légère pente ne dépassant pas environ 2 %.

Sur les surfaces sensibles sans pente significative il est nécessaire d'utiliser un tampon de protection de 2 mm afin de protéger la surface des dommages qui peuvent causer les parois de plots au fil du temps. L'absence de tampon de protection peut également provoquer l'enfoncement du support dans la surface sensible.



▼ Options supplémentaires :

En option, un coussin acoustique de 10 mm peut être utilisé pour fournir une isolation acoustique supplémentaire. Une telle solution doit être envisagée lors de l'installation d'une terrasse ou d'un plancher surélevé sur le sol sous lequel se trouvent les locaux d'habitation. L'utilisation de coussin acoustique de 10 mm améliorera également la facilité d'utilisation de la terrasse. Cette solution permettra de réduire les bruits indésirables lors de l'utilisation de la terrasse, notamment le grincement causé par le déplacement des particules de béton et du sable sous les plots.

▼ Note:

Il n'est pas permis d'utiliser des plots directement sur des coussins en caoutchouc. Les parois des supports entraînent une pression accrue sur les surfaces de contact étroites en caoutchouc. À long terme, cela accélérera la dégradation du caoutchouc en contact avec les parois latérales du plot. Ce processus sera inégalement réparti (principalement dans les zones à forte fréquentation) et déstabilisera le plot de la structure de la terrasse, ce qui pourrait réduire sa durée de vie.

³ Lors de l'évaluation de la pente, il faut tenir compte du fait que le plot posé sur la surface avec la pente ne transfère pas la force de charge axialement, ce qui se traduit par une perte de résistance de la structure.

Une déviation du plot par rapport à la verticale peut entraîner une situation où la lambourde n'adhère pas à toute la surface de la cale, laissant un espace important sans fournir un support stable à la lambourde.

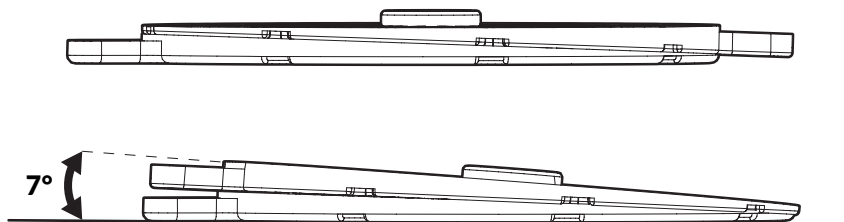
Chaque fois, l'évaluation de la pente doit être effectuée conformément à l'art de la construction, en tenant compte également d'autres conditions particulières, telles que les pentes prévues de la surface construite, l'uniformité de la répartition des pentes sur la surface du sol, la rigidité des matériaux utilisés pour la sous-construction et la technique de son exécution etc.

UTILISATION DES PLOTS EN FONCTION DE SUPPORT

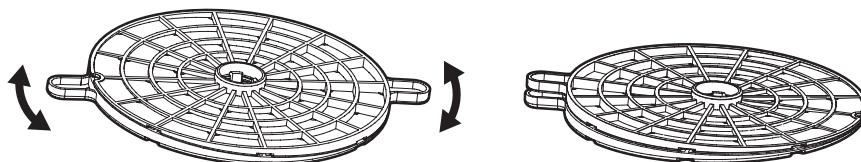
SOL AVEC PENTE SIGNIFICATIVE

Sol avec pente significative - pente de surface supérieure à 2% ou avec des pentes irrégulières.

Sur un terrain fortement incliné, envisagez d'utiliser un correcteur de pente qui nivelle la pente de la surface jusqu'à un maximum de 7 % (c'est-à-dire en cas de différence de niveau allant jusqu'à 7 cm par mètre linéaire).



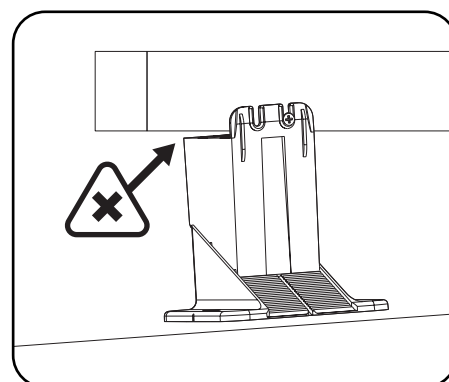
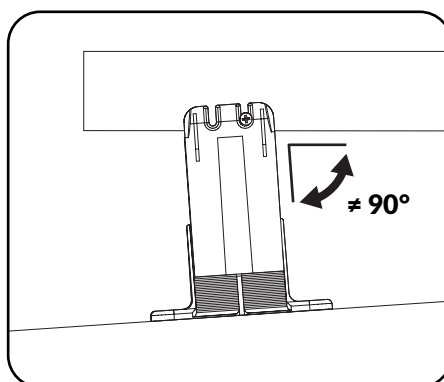
L'inclinaison est réglée en faisant tourner deux disques en forme de cale l'un contre l'autre.



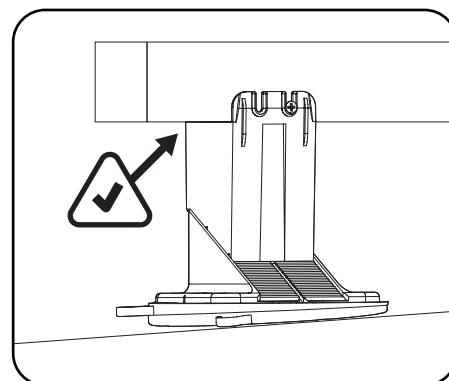
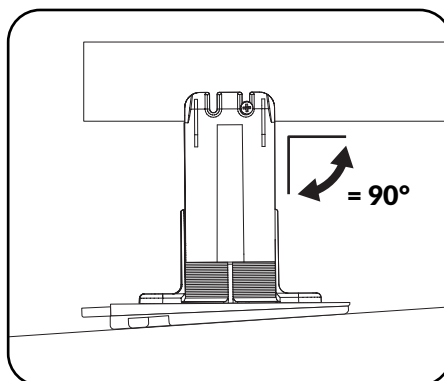
L'utilisation d'un correcteur de pente doit être envisagée en tenant compte du fait que plot posé sur la surface présentant une pente importante s'écarte de la verticale.

Un écart de plot peut entraîner une situation dans laquelle la lambourde n'adhère qu'à un seul bord du coin, laissant un espace important sur la longueur restante sans fournir un support stable à la lambourde.

Lorsque l'on envisage d'utiliser un correcteur de pente, conformément à la technique de construction, il faut également tenir compte d'autres conditions particulières pour une mise en œuvre donnée, telles que la pente prévue de la surface construite, l'uniformité de la répartition de la pente à la surface du sol, la rigidité des matériaux utilisés pour l'infrastructure et la technique de sa mise en œuvre.



Le plot posé sur correcteur de pente correctement réglé donne une bonne stabilité de lambourde.

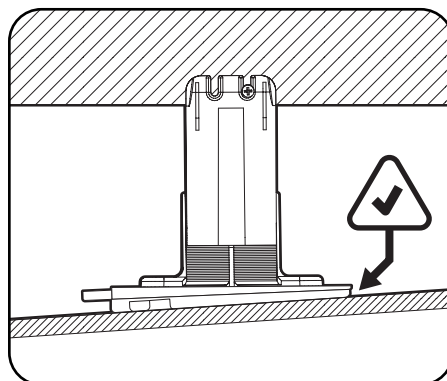


UTILISATION DES PLOTS EN FONCTION DE SUPPORT

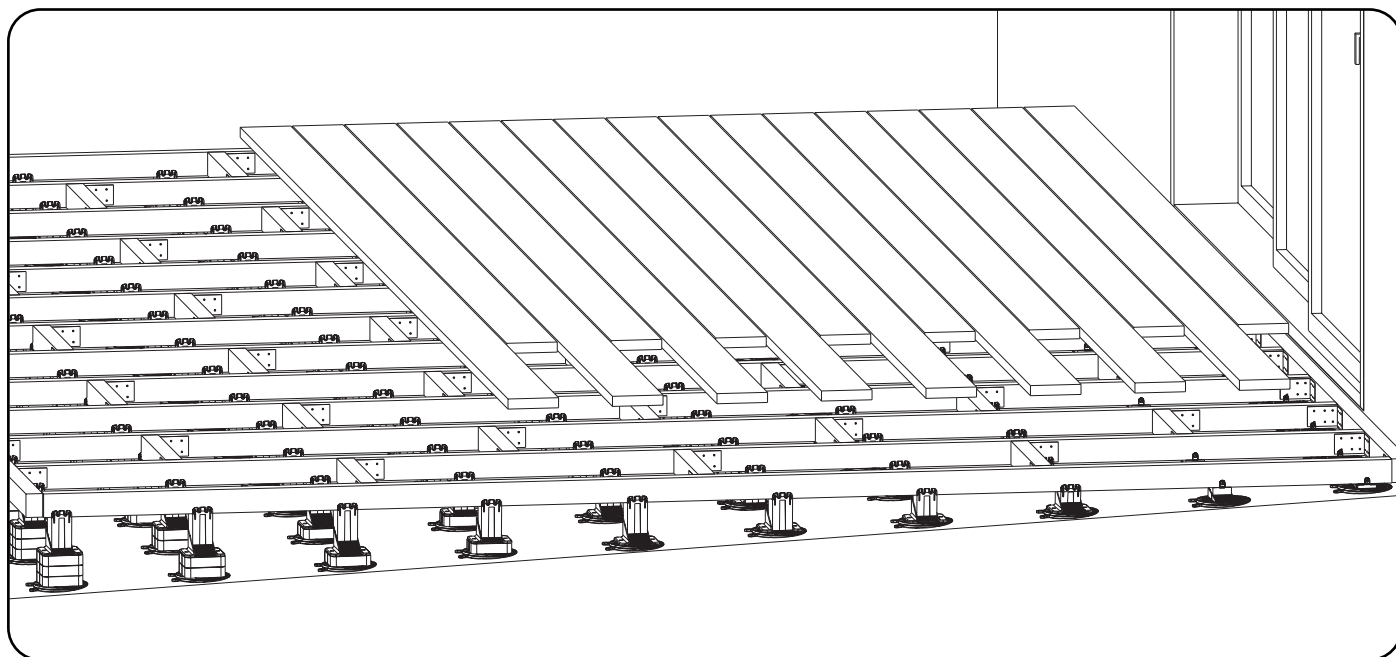
SOL AVEC PENTE SIGNIFICATIVE

L'utilisation de correcteur de pente élimine le besoin d'éléments de protection supplémentaires pour les surfaces sensibles.

Un coussin en caoutchouc de $170 \times 170 \times 3$ mm peut être utilisé pour une isolation acoustique supplémentaire.



Exemple de sol fortement incliné avec correcteur de pente sous les plots

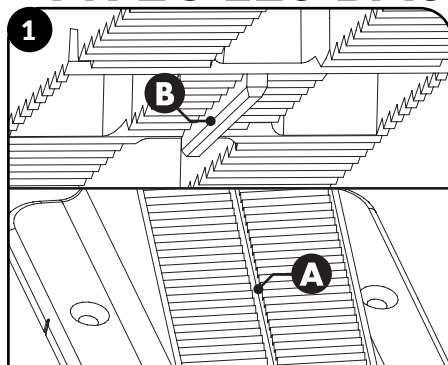


▼ Options supplémentaires :

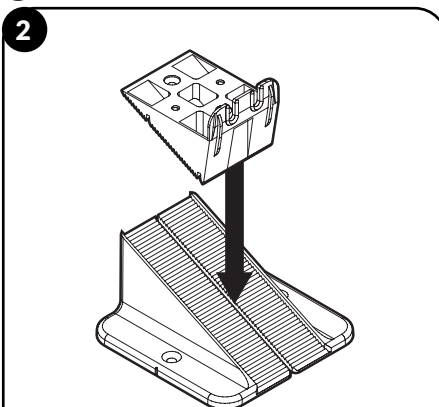
En option, un coussin en caoutchouc peut être utilisé sous le correcteur de pente pour une isolation acoustique supplémentaire. Nous vous recommandons d'envisager l'installation d'une terrasse ou d'un plancher surélevé à l'étage sous lequel se trouvent les locaux d'habitation.

L'utilisation d'un coussin en caoutchouc améliorera les qualités fonctionnelles de la terrasse et réduira les bruits indésirables lors de l'utilisation de la terrasse, notamment les grincements causés par le déplacement de particules de béton et de petits cailloux sous le correcteur de pente. Les coussins en caoutchouc ajoutent de la résistance à la surface et augmentent le confort lors de la marche sur la terrasse.

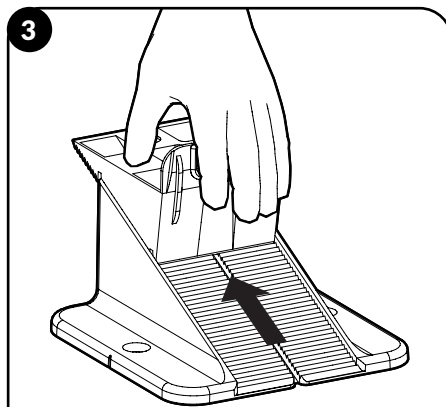
MÉTHODE DE RACCORDEMENT DES CALES AVEC LES BASES



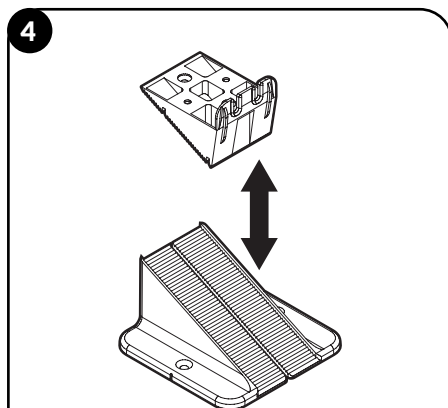
1. Système est équipé d'un mécanisme de stabilisation. Les bases ont orifice longitudinale spéciale (A), les cales sont équipées de rainures spéciales (B) adaptées à cette orifice.



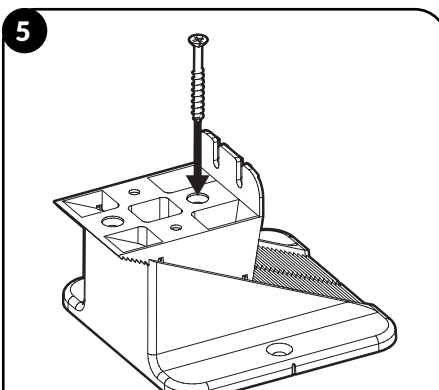
2. Cale doit être placée de telle manière que le support de montage de lambourde soit face à la partie tombante de la base.



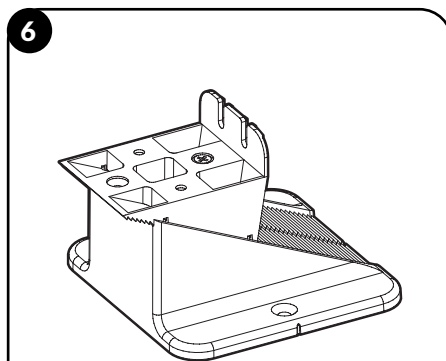
3. Après avoir posé cale sur base, déplacez-la vers le haut afin d'obtenir la hauteur souhaitée du plot.



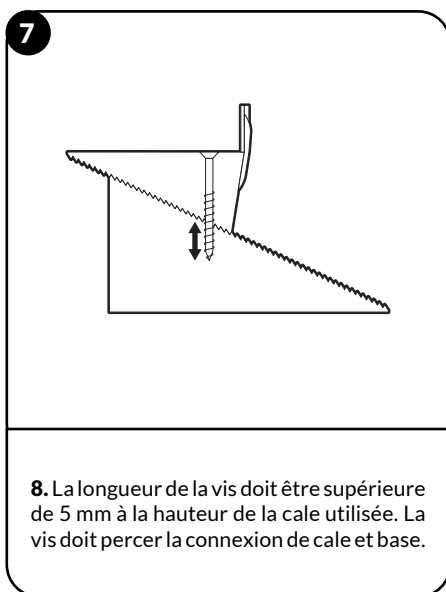
5. S'il est nécessaire de changer la hauteur réglée pour une hauteur plus basse, il faut soulever le plot légèrement au-dessus de la base et revenir à une position plus basse.



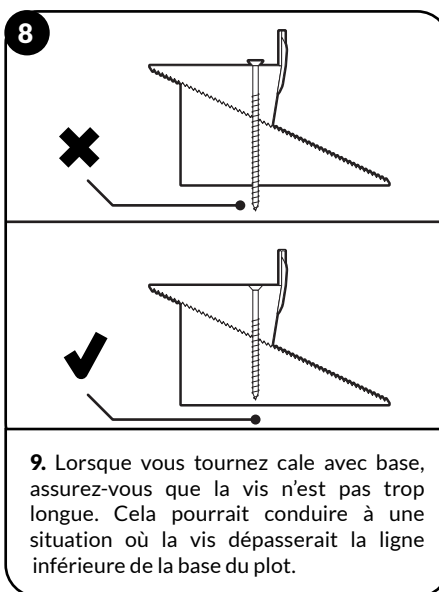
6. Après avoir réglé la hauteur de plot souhaitée, il est recommandé de fixer le niveau réglé avec une vis en utilisant des orifices de cale. Placez la vis dans orifice le plus proche du centre de la base.



7. Une vis est suffisante pour bloquer correctement une cale.

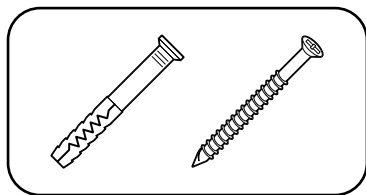


8. La longueur de la vis doit être supérieure de 5 mm à la hauteur de la cale utilisée. La vis doit percer la connexion de cale et base.



9. Lorsque vous tournez cale avec base, assurez-vous que la vis n'est pas trop longue. Cela pourrait conduire à une situation où la vis dépasserait la ligne inférieure de la base du plot.

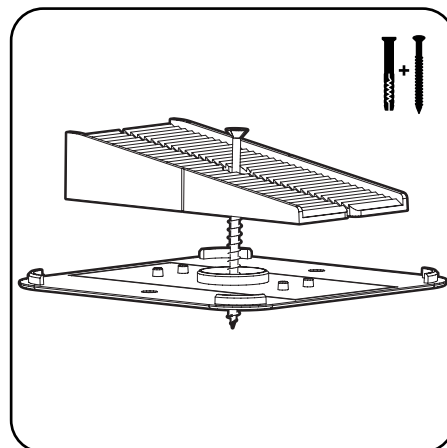
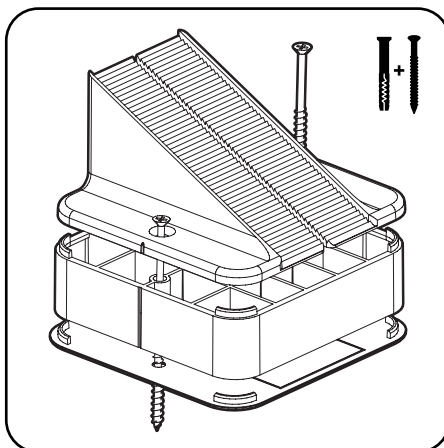
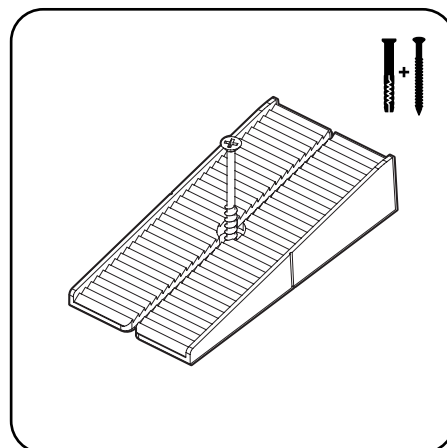
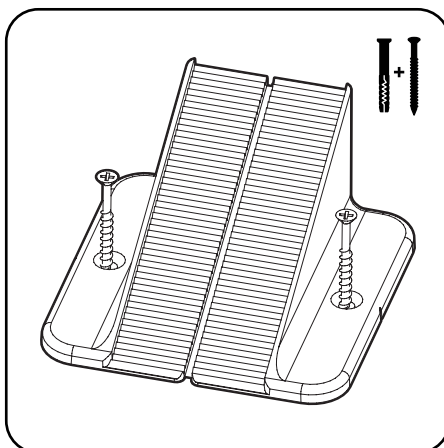
FIXATION DES PLOTS AU SOL



Il n'est pas nécessaire de fixer le plot au sol, mais c'est possible et conseillé lorsqu'il y a un risque de déplacement de la structure de la terrasse.

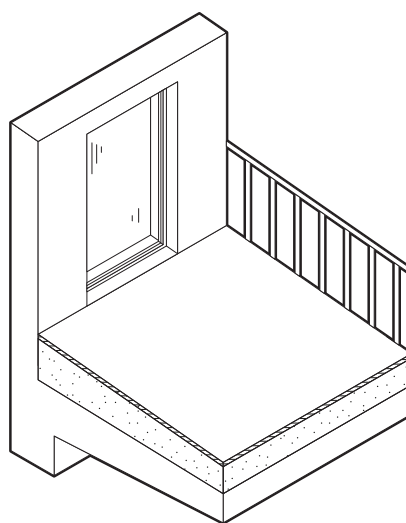
Pour fixer le plot au sol, il faut utiliser les orifices des bases, des tampons et coussins ainsi que des chevilles et des vis adaptées au type de base et aux orifices de base.

Avant de fixer les plots sur le sol, assurez-vous qu'il n'y a pas de couches d'étanchéité ou d'autres installations qui pourraient être endommagées lorsque des vis sont vissées ou lorsque des trous sont percés pour des chevilles.



Note!

Avant d'installer les plots au sol, assurez-vous que vous n'endommagez pas d'étanchéité ou une autre installation.



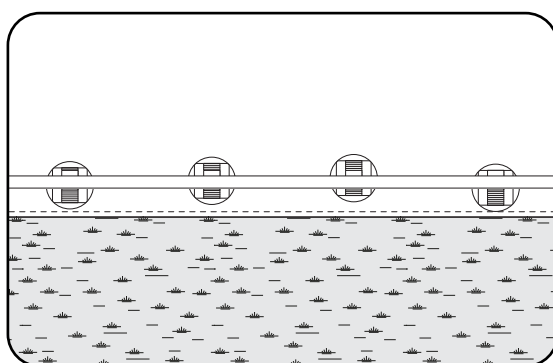
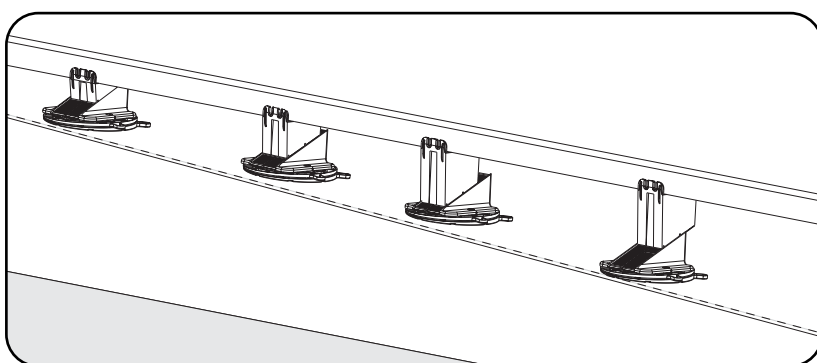
FIXATION DES PLOTS AU SOL

▼ Important :

Avant de fixer les bases au sol, il faut d'abord régler la hauteur souhaitée du support et marquer la position de la base. La mise à niveau de lambourde sur une surface qui n'est pas parfaitement horizontale peut nécessiter de placer les bases en dehors d'une ligne droite, il est donc nécessaire de vérifier la position des plots avec lambourde sur les bords et près des murs. Visser les bases trop près d'un bord ou d'un mur peut poser des problèmes pour obtenir la hauteur de plots souhaitée.



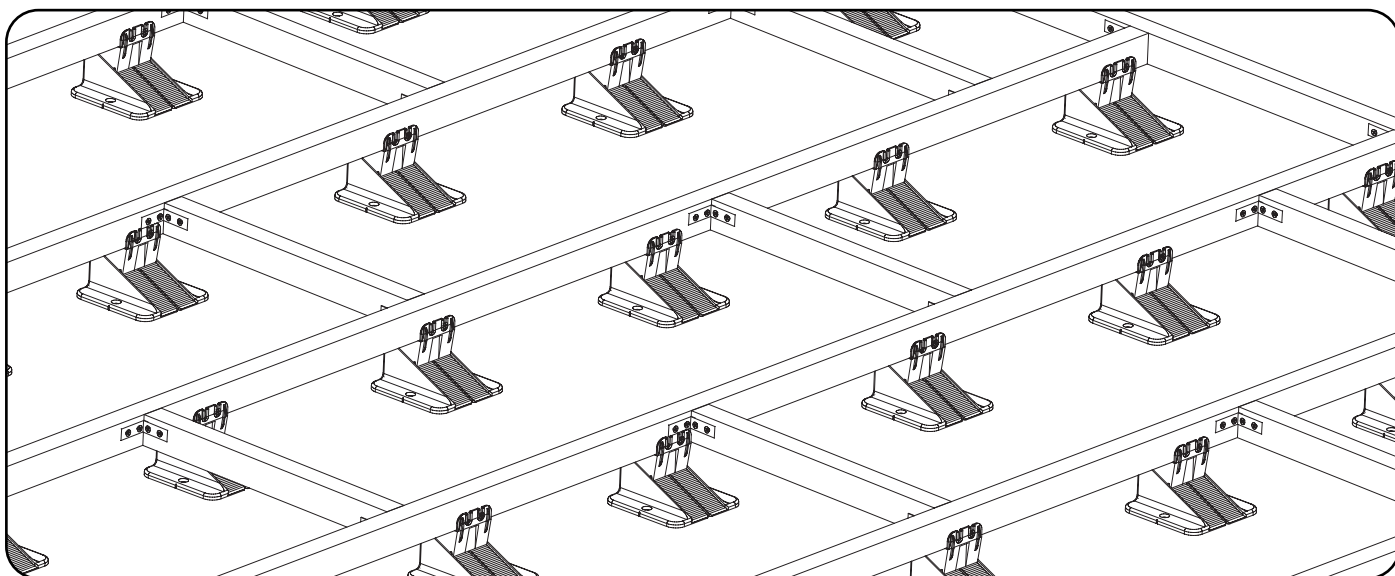
! Faites un essai avant de commencer à le percer.
! Vérifiez l'extension maximale de base jusqu'à lambourde.



▼ Note :

La bonne fixation de plot au sol, cale à base et lambourde à cale protège la structure contre les déplacements. Toutefois, il convient de rappeler qu'une telle fixation a une résistance limitée à la rupture et ne peut être considérée comme une certaine protection contre le travail des matériaux de terrasse ou de revêtement de sol.

Afin de protéger la structure contre l'élévation des bords de la terrasse en réaction aux conditions météorologiques, il convient d'utiliser des lambourdes à haute rigidité reliées dans un treillis. Une ferme faite de lambourdes rigides (par exemple en aluminium) est la meilleure option pour les terrasses flottantes (lorsque les lambourdes ne peuvent pas être fixées au sol).

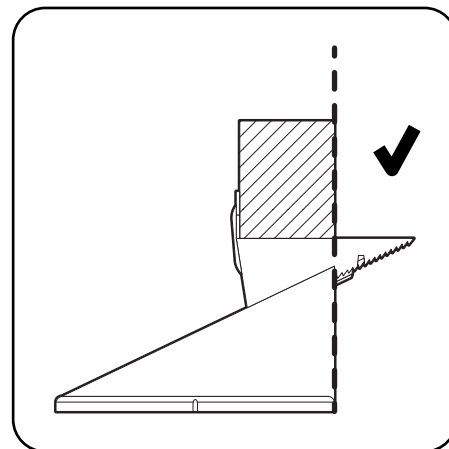
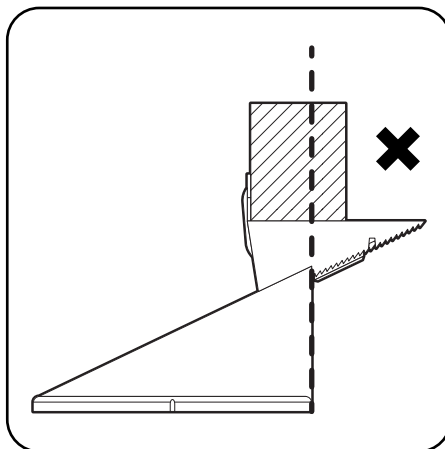


POSITIONNEMENT DE LA LAMBOURDE SUR LE PLOT RAPTOR

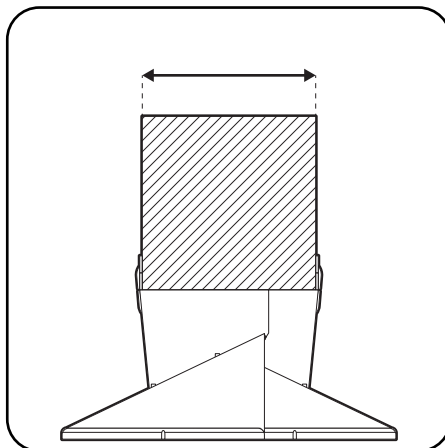
La position correcte de lambourde sur plot doit être stable.

Il n'est pas permis d'étendre la section de lambourde au-delà de la partie commune de cale et de base.

Une installation correcte consiste à placer lambourde sur cale de manière à ce que toute la largeur de lambourde repose sur la partie commune de cale et de base (dans le contour de base).



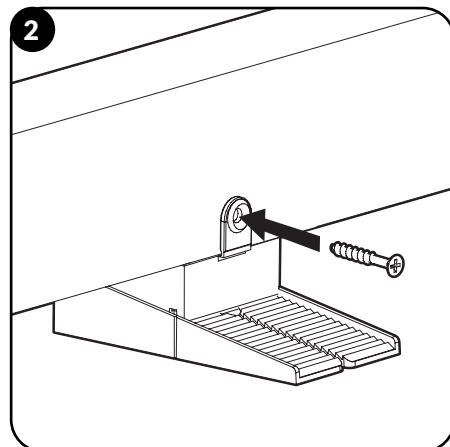
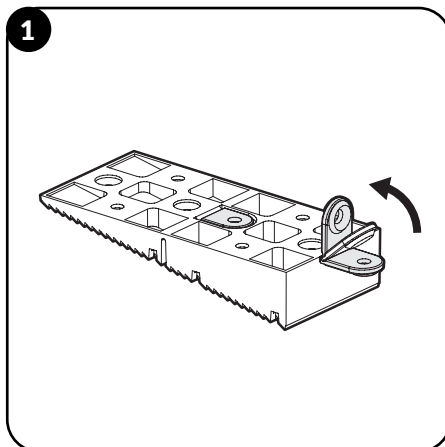
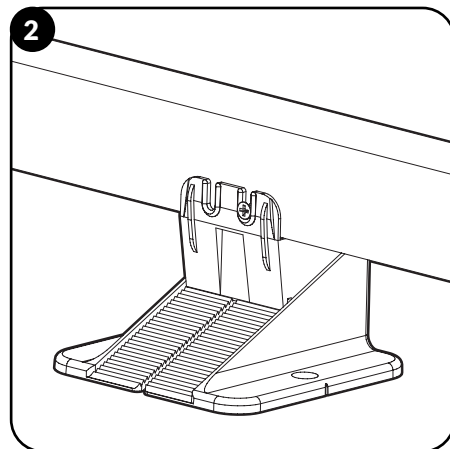
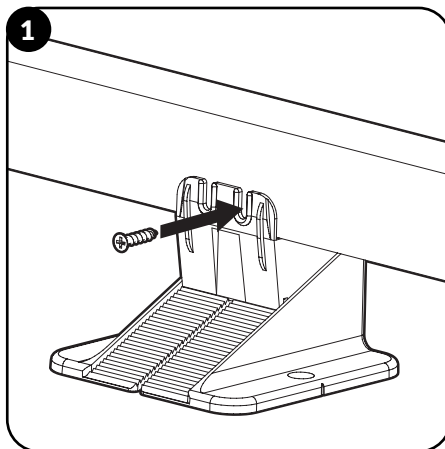
Pour les lambourdes d'une largeur supérieure à la largeur de cale, il faut utiliser deux plots placés en face l'un de l'autre sur deux côtés de la solive, l'un à côté de l'autre, directement l'un à côté de l'autre.



FIXATION DES LAMBOURDES AVEC LES PLOTS

Les lambourdes doivent être fixées aux plots à l'aide des supports latéraux. Pour ce faire, utilisez des vis adaptées au matériau des lambourdes.

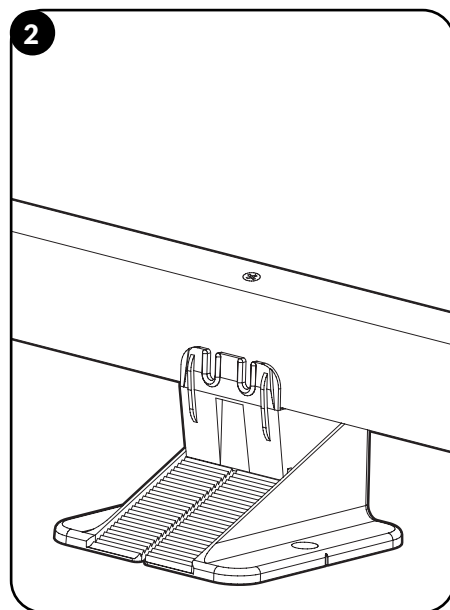
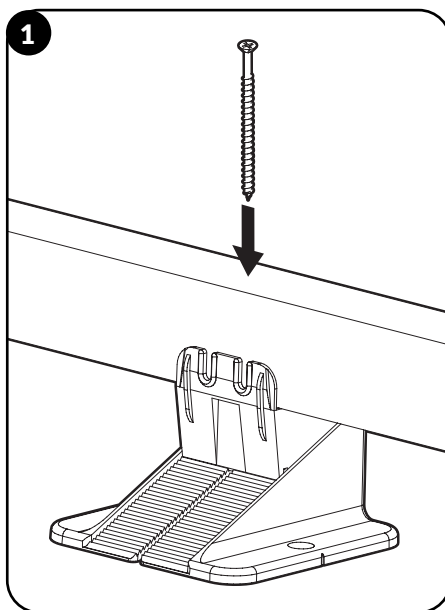
Dans le cas de la cale S, le support de montage de lambourde doit être incliné en position verticale avant que lambourde ne soit fixée.



Il est permis de fixer lambourde au plot en tournant la vis par le haut. Dans ce cas, assurez-vous que les matériaux utilisés permettent de placer la vis de manière à ne pas entraver les étapes ultérieures de l'assemblage (tête de vis dépassant de la surface de la lambourde, vis à la place de l'assemblage des connecteurs ou des vis de la carte).

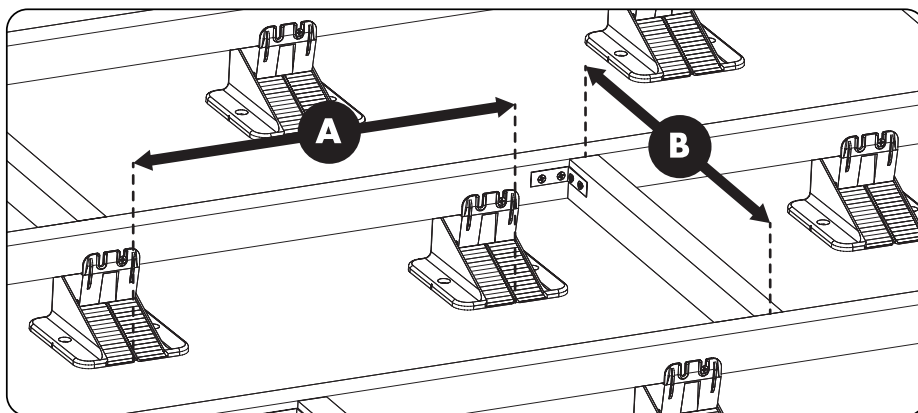
La longueur de la vis doit être choisie de manière à ce que la vis passe à travers toute la lambourde et que la connexion à la base S ou L soit percée, et la vis ne doit pas être trop longue pour ne pas atteindre le sol. La force de serrage de la vis doit être choisie en fonction des matériaux utilisés.

Pour calculer la longueur de la vis, il suffit d'ajouter l'épaisseur de la lambourde aux valeurs indiquées dans la section „Sélection des vis pour la fixation des bases aux cales” (page 27).



ESPACEMENT RECOMMANDÉ ENTRE LES PLOTS RAPTOR

La distance entre les plots doit être adaptée aux matériaux utilisés pour l'assemblage en suivant strictement les recommandations du fabricant des lambourdes (A) et des lames (B).



L'espacement des plots doit également être adapté au type de sol sur lequel les plots sont placés. Un soin particulier doit être apporté à la mise en place des plots sur des surfaces réalisées dans une structure de toit inversé, où le plot est fixé sur isolant en mousse de polystyrène durci. Sur un tel support il faut tenir compte de la résistance à la pression du support.

Il n'est pas recommandé de placer les plots Raptor sur des matériaux ayant une résistance à la compression inférieure à 300 kPa/m².

L'utilisation prévue et les normes de construction correspondantes doivent également être prises en compte.

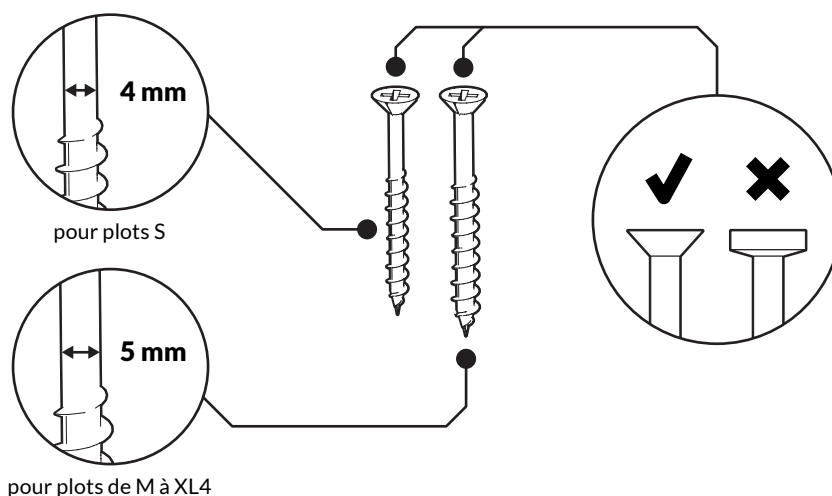
▼ Note :

Le fait de soutenir les lambourdes à des distances dépassant les recommandations des fabricants de terrasses ou de systèmes de plancher peut avoir un certain nombre de conséquences négatives. Les plus importantes d'entre elles sont :

- perte de la garantie du fabricant,
- réduction de la résistance de la surface à la pression, à la déformation et aux irrégularités,
- flexion excessive de la surface sous pression, qui génère une contrainte supplémentaire affaiblissant l'ensemble de la structure dans le temps.

SÉLECTION DES VIS POUR LA FIXATION DES BASES AUX CALES

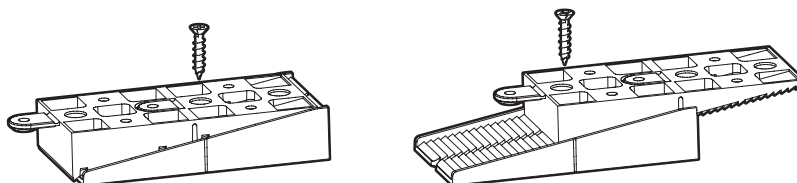
Utilisez des vis à tête fraisée de 4 mm de diamètre pour cale S et de 5 mm pour les cales M à XL4.



**ATTENTION DE NE PAS
PERCER L'ISOLATION**

La longueur de la vis doit être choisie en fonction de la taille de la cale et de la hauteur de la cale réglée. La cale a deux orifices pour la fixer à base. Pour une installation correcte, il suffit de sélectionner l'un d'entre eux, celui qui est le plus proche du centre de la base après avoir réglé la hauteur de support souhaitée. Lorsque vous choisissez la longueur de la vis, assurez-vous qu'elle n'est pas trop longue. L'utilisation d'une vis trop longue peut endommager les surfaces sensibles.

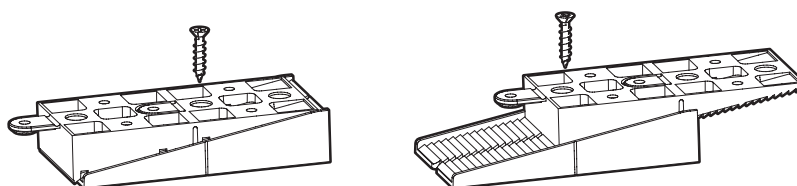
Plot S



Plot S1



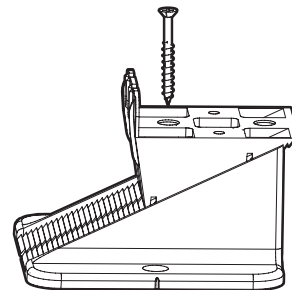
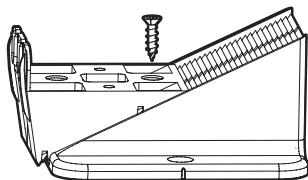
Plot S2



Plot	Hauteur de plot	Longueur de vis	Type de vis
S	25-35 mm	25-30 mm	20x4 mm
		30-35 mm	25x4 mm
S1*	15-25 mm	15-20 mm	12x4 mm
		21-25 mm	18x4 mm
S2*	35-35 mm	25-35mm	20x4 mm

SÉLECTION DES VIS POUR LA FIXATION DES BASES AUX CALES

Plots de M à XL4.



Plot	Hauteur de plot	Longueur de vis	Type de vis
M	35-65 mm	35-50 mm	20x5 mm
		50-65 mm	45x5 mm
L	65-95 mm	65-80 mm	60x5 mm
		75-95 mm	70x5 mm
XL	95-125 mm	95-115 mm	90x5 mm
		115-125 mm	110x5 mm
XL1 à XL4	125-245 mm	125-245 mm	110x5 mm

POUR LE MONTAGE DE PLOTS DE TERRASSE RAPTOR

Lorsque vous commencez à installer une terrasse ou un plancher à l'aide de plots Raptor, vous devez :

- Lire les instructions d'installation.
- Recueillir des informations sur le support :
 - a. Examiner le type de surface, si le sous-plancher est dur ou recouvert de couches qui nécessitent une protection en utilisant un tampon de protection pour les plots.
 - b. Si vous décidez de fixer les supports au sol, vous assurer qu'aucun vissage ou perçage des chevilles n'endommagera l'étanchéité.
 - c. Examiner la pente de la surface pour déterminer s'il est approprié d'utiliser des correcteurs de pente.
 - d. Vous assurer que les circonstances de l'installation n'indiquent pas la nécessité d'une isolation acoustique.
- Recueillir des informations sur les recommandations des fabricants de matériaux de plancher ou de terrasse, en particulier sur l'espacement des lambourdes et les distances recommandées entre les plots le long de la lambourde.
- Nettoyer le support sur lequel l'installation sera effectuée afin d'éviter que les plots ne se salissent, ce qui peut perturber le bon positionnement des plots et générer des sons indésirables lors de l'utilisation de la terrasse ou du sol.
- Respecter les règles de santé et de sécurité lors de l'installation.

CONDITIONS DE GARANTIE

Dans le cadre de la garantie, SOLVER Sp. z o.o. assure à l'acheteur de bonne qualité de ses produits. La garantie concernant les PLOTS REGLABLES POUR LES LAMBOURDES DE TERRASSE (ci-après dénommées „PLOTS RAPTOR” ou „marchandises”) est accordée en vertu de l'article 577 du Code civil, dans les conditions décrites ci-dessous. La garantie n'est valable qu'avec une preuve d'achat. Les conditions de la garantie sont valables le jour de la délivrance des marchandises à l'acheteur.

1. DEFINITIONS

- a. Garant - SOLVER Sp. z o.o. inscrit au registre des entrepreneurs du tribunal d'arrondissement Gdańsk-North à Gdańsk, VII Département économique du registre de la Cour nationale sous le numéro KRS 0000241286 , REGON 191118644, NIP 584-11-83-361, (ci-après dénommé „SOLVER-SYSTEMS” ou „Garant”).
- b. Carte de garantie - un document émis par le garant en même temps que la marchandise confirmant que SOLVER-SYSTEMS garantit la marchandise. La carte de garantie fait partie intégrante de la garantie des marchandises de SOLVER-SYSTEMS.
- c. Garantie - ces conditions de la responsabilité de SOLVER-SYSTEMS en matière de garantie pour la marchandise, qui font partie intégrante de la carte de garantie.
- d. Bénéficiaire de la garantie pour PLOTS RAPTOR - l'acheteur qui a acheté la marchandise PLOTS RAPTOR pour laquelle la garantie a été accordée (ci-après : „l'acheteur”).
- e. La marchandise pour laquelle la garantie est accordée - le produit PLOTS RAPTOR énuméré en détail au point 2 de la garantie, couvert par les termes de cette garantie.
- f. Preuve de la vente : une facture de TVA confirmant l'achat par l'acheteur de la marchandise PLOTS RAPTOR.
- g. Date d'achat : Date de délivrance de la preuve de vente par SOLVER-SYSTEMS.

2. LA MARCHANDISE POUR LAQUELLE UNE GARANTIE EST DONNÉE

La marchandise pour laquelle la garantie est accordée - le produit PLOTS RAPTOR énuméré en détail au point 2 de la garantie, couvert par les termes de cette garantie.

3. ÉTENDUE DE LA GARANTIE

- a. Le garant accorde la garantie pour la marchandise conformément à la section 2. de la garantie, figurant sur la facture de TVA, qui est une preuve de la vente de la marchandise à l'acheteur.
- b. La garantie pour la marchandise sera accordée par SOLVER-SYSTEMS sous réserve du paiement intégral de la facture de TVA émise pour la marchandise.
- c. La garantie n'est valable qu'avec une preuve d'achat.
- d. Le Garant garantit que les PLOTS RAPTOR achetés par l'Acheteur, installés (si leur installation n'a pas été effectuée par le Garant) et utilisés conformément à l'art de la construction (c'est-à-dire la réglementation sur les conditions techniques à remplir par les bâtiments et leur emplacement, le droit de la construction et les normes de référence pertinentes), conserveront leurs caractéristiques de performance, décrites dans la Spécification technique du produit et dans la Déclaration de performance.
- e. La Garantie de Qualité ne couvre que les défauts survenant dans la Marchandise pour des raisons existant dans celle-ci depuis le moment de son émission, qui n'ont pas été expressément exclus dans le contenu de la Garantie ou autre document émis par SOLVER-SYSTEMS.
- f. La garantie est accordée à tous les acheteurs de la marchandise qui ont leur siège social ou leur résidence permanente dans la Communauté Européenne, à condition que la Marchandise ait été expédiée et utilisée exclusivement dans des pays appartenant à la Communauté Européenne.
- g. La garantie ne couvre pas les défauts de la marchandise résultant de raisons indépendantes de la volonté de SOLVER-SYSTEMS. En particulier, la garantie ne couvre pas les défauts de la marchandise :
 - survenant lors de son transport ou de son stockage inadéquat par l'acheteur ou des tiers (si le transport, le stockage n'a pas été effectué par le garant),
 - résultant d'une installation (si elle n'est pas effectuée par le garant) ou d'une utilisation/utilisation de la marchandise non conforme à l'art de la construction et/ou aux normes de référence,
 - résultant d'une préparation incorrecte du processus d'assemblage de la marchandise (si elle n'a pas été effectuée par le garant),
 - résultant de défauts structurels du bâtiment dans lequel la marchandise a été installée,
 - résultant de solutions structurelles de structures, causant des déformations de la marchandise dépassant ses paramètres spécifiés dans la spécification technique,
 - survenant après la mainlevée de la marchandise, à la suite d'actions de l'acheteur ou de tiers (si le montage, le transport n'a pas été effectué par le garant),
 - résultant de dommages mécaniques, chimiques et thermiques subis par la marchandise,
 - résultant de catastrophes naturelles ou d'autres.
- h. La garantie ne couvre pas les changements résultant de l'usure naturelle, suite à un fonctionnement normal de la marchandise, provoquant des déformations, des fissures, des changements de couleur et l'électrification.
- i. En dehors des droits résultant de la garantie, SOLVER-SYSTEMS n'assume aucune autre responsabilité pour les défauts de la marchandise ou la mauvaise exécution du contrat de vente, en particulier la responsabilité des dommages et intérêts, quelle qu'en soit la portée (sous réserve de la formulation de l'article 473 du Code civil et de l'article 4499 du Code civil). La réception de la carte de garantie signée par SOLVER-SYSTEMS équivaut à une renonciation par l'acheteur à toute autre demande de compensation pour les défauts de la marchandise contre SOLVER-SYSTEMS.

CONDITIONS DE GARANTIE

4. LA PÉRIODE DE GARANTIE

- a. La période de garantie, sauf indication contraire dans le document de vente, résulte du contenu de la carte de garantie délivrée à l'acheteur par SOLVER-SYSTEMS en même temps que la marchandise.
- b. La période de garantie commence à la date de l'achat telle qu'elle est attestée par la preuve d'achat et se termine le dernier jour de la période de garantie.

5. OBTENTION DE DROIT DE LA GARANTIE

- a. Les droits de l'acheteur au titre de la garantie accordée ne peuvent être exercés que sur présentation d'une carte de garantie signée et tamponnée par SOLVER-SYSTEMS et d'une preuve d'achat. L'absence de l'un des documents décrits ci-dessus rend impossible toute réclamation effective de la part de l'acheteur.

6. PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

- a. Un réclamation efficace ne peut être soumise que par l'Acheteur, qui présentera, avec le rapport de plainte, dans lequel il décrira en détail : le défaut / la défectuosité, le type de la marchandise, la date de son achat, l'installation et le jour de la détection du défaut / de la défectuosité, ainsi que des photos du défaut / de la défectuosité et la carte de garantie signée par SOLVER-SYSTEMS et la preuve d'achat de la marchandise.
- b. La réclamation doit être envoyée à l'adresse du siège social du garant par écrit ou par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessous, accompagnée des documents joints visés au point 6.a. de la garantie.
- c. La notification de la réclamation doit être envoyée à l'adresse de SOLVER-SYSTEMS immédiatement après la découverte d'un défaut dans la marchandise, cependant, le délai signifie immédiatement, comme pour les défauts qui seraient visibles „à l'œil nu” au moment de la réception de la marchandise par l'acheteur, le délai - 3 jours ouvrables, et comme pour les défauts qui seraient visibles dans la marchandise après le jour de sa réception - 7 jours ouvrables.
- d. L'Acheteur qui soumet une réclamation est obligé de permettre à SOLVER-SYSTEMS d'inspecter la Marchandise faisant l'objet de la réclamation sur le lieu de son assemblage ou de son stockage, ou d'effectuer une expertise technique de la Marchandise et de prélever le nombre nécessaire d'échantillons de la Marchandise pour les tester, ce qui permettra à SOLVER-SYSTEMS de vérifier la légitimité de la réclamation de l'Acheteur.
- e. Si l'Acheteur soumet une réclamation de manière appropriée et que SOLVER-SYSTEMS découvre qu'il y a un défaut / vice couvert par la Garantie, SOLVER-SYSTEMS s'engage à livrer la marchandise sans défaut.
- f. SOLVER-SYSTEMS informera l'Acheteur de sa décision sur la légitimité de la plainte dans les 21 jours suivant la date de présentation correcte de la réclamation par l'Acheteur. La livraison de la Marchandise sera effectuée par SOLVER-SYSTEMS sans retard injustifié, dans le délai dont l'Acheteur sera informé.
- g. SOLVER-SYSTEMS se réserve le droit de prolonger la date de livraison de la marchandise de la période pendant laquelle SOLVER-SYSTEMS, pour des raisons indépendantes de sa volonté, ne peut pas exécuter les demandes de l'acheteur.
- h. Dans le cas d'une réclamation injustifiée, l'Acheteur est tenu de rembourser à SOLVER-SYSTEMS les frais d'inspection des Biens annoncés, en particulier, tels que : les frais de voyage des Représentants de SOLVER-SYSTEMS au lieu où l'inspection de la marchandise annoncée a eu lieu (y compris les frais de voyage, d'hébergement et de nourriture pour ces Représentants du Garant), les frais d'inspection et d'essai des échantillons de la marchandise annoncée, les frais d'expertise technique, les frais de correspondance et de transport éventuel de la marchandise.

7. DISPOSITIONS FINALES

- a. La garantie a été accordée sur la base du droit polonais et dans la mesure où elle n'est pas régie par la garantie, les dispositions du Code civil polonais s'appliquent en particulier.
- b. Tout litige concernant la garantie est réglé à l'amiable par voie d'arbitrage. Si l'Acheteur et SOLVER-SYSTEMS ne parviennent pas à un accord par voie de négociations, le litige sera réglé par un tribunal commun ayant juridiction sur le siège de SOLVER-SYSTEMS.



www.solver-systems.com
sales@solver-systems.com

SOLVER.